



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

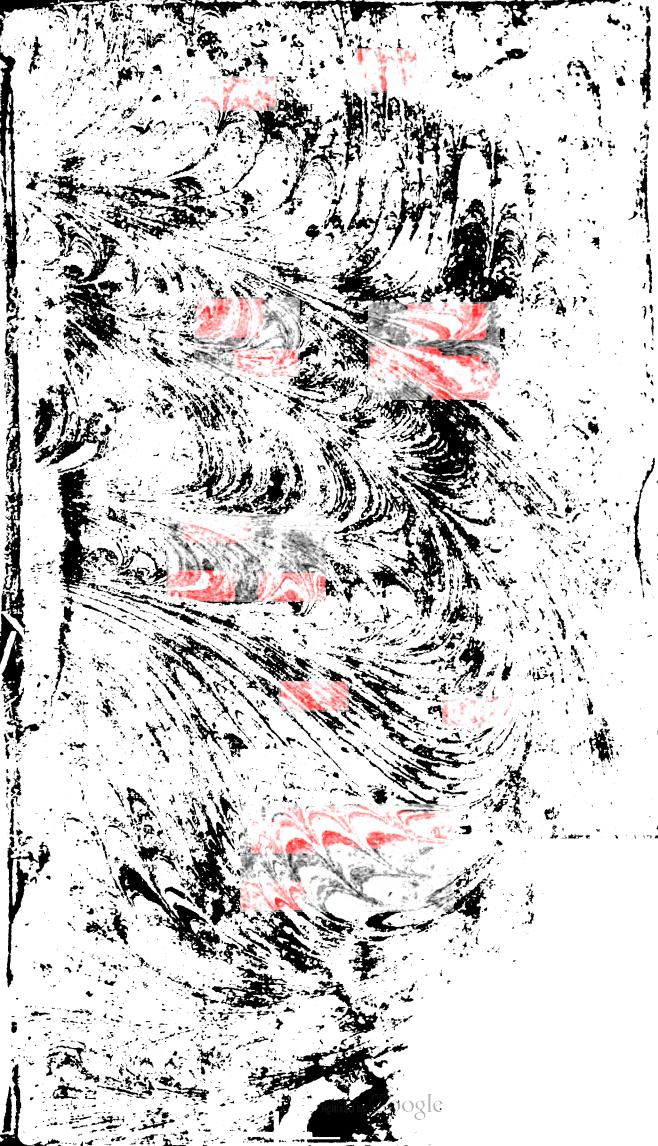
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



DOM.  
AL S. J.







Z 494 a

BIBLIOTHÈQUE

"Les Incarnées"

S J

MO - CHANTILLY.







# MERCURE

## GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.

AOUT 1687.



A PARIS,  
AU PALAIS,

B B B. 2:



**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du *Mercur*e Galant le  
premier iour de chaque Mois , & on  
le vendra , Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin,



**PARIS,**

**DE LUYNE**, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

**T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

**MICHEL GUEROUT**, Court-neuve  
du Palais, au Dauphin.

**M. DC. LXXXVII.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY,**





# TABLE.

|                                                                                                                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Cordeliers du grand Convent de Paris.</i>                                                                                                                                                                                | 96  |
| <i>Epitaphe.</i>                                                                                                                                                                                                            | 100 |
| <i>Portrait de Clarice.</i>                                                                                                                                                                                                 | 103 |
| <i>Galanterie faite à Ramboüillet , à M.<br/>le Comte de Thoulouse.</i>                                                                                                                                                     | 107 |
| <i>Reception faite à Monseigneur le Dan-<br/>phin par M. le Duc de Noailles , en<br/>sa maison de S. Germain en Laye.</i>                                                                                                   | 111 |
| <i>Reception faite en France au General des<br/>Carmes.</i>                                                                                                                                                                 | 112 |
| <i>Derniere Partie de la Medecine Uni-<br/>verselle de M. de Comiers , où l'on<br/>voit la composition de ce remede pour<br/>la guerison des plus facheuses mala-<br/>dies , &amp; pour prolonger la vie.</i>               | 118 |
| <i>Madrigaux.</i>                                                                                                                                                                                                           | 149 |
| <i>Deffenses des Jeux de hazard.</i>                                                                                                                                                                                        | 161 |
| <i>Mort de M. de la Tour , Marquis de<br/>Montauban.</i>                                                                                                                                                                    | 166 |
| <i>Relation contenant l'arrivée de l'Ambas-<br/>sadeur de Portugal à Manheim , son<br/>entrée à Heydelberg , la maniere dont<br/>il a esté recen à ses Audiénces publi-<br/>ques , comment il a esté traité , &amp; les</i> |     |

# TABLE.

|                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Ceremonies du Mariage de la Princesse Marie Sophie Elisabeth de Neubourg, avec le Roy de Portugal.</i> | 175 |
| <i>Lettre du Doge de Venise au Roy de Suede.</i>                                                          | 245 |
| <i>Entrée de M. Morand à Tholouse.</i>                                                                    | 249 |
| <i>Mort de Madame la Duchesse de Modene.</i>                                                              | 254 |
| <i>Mort de M. le Bailly de Humieres.</i>                                                                  | 260 |
| <i>Mort de M. de S. Laurent.</i>                                                                          | 264 |
| <i>Mariage.</i>                                                                                           | 265 |
| <i>Nouvelles d'Alep.</i>                                                                                  | 270 |
| <i>M. le Marquis de Torcy nommé Envoyé extraordinaire en Angleterre.</i>                                  | 374 |
| <i>Histoire.</i>                                                                                          | 275 |
| <i>Benefices donnez par le Roy.</i>                                                                       | 285 |
| <i>Gratifications données par le Roy.</i>                                                                 | 280 |
| <i>Les Malheurs de l'Amour.</i>                                                                           | 286 |
| <i>Remarques de Vaugelas avec des Notes.</i>                                                              | 292 |
| <i>L'Art de bien prononcer la Langue Françoisse.</i>                                                      | 294 |
| <i>Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes.</i>                                                           | 295 |

# TABLE.

|                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Enigmes.                                                                                       | 297 |
| Détail de tout ce qui s'est fait de considerable en Hongrie depuis l'ouverture de la Campagne. | 300 |
| Carte de Hongrie.                                                                              | 328 |
| Declaration du Roy.                                                                            | 330 |
| Compliment de M. le President Barentin au Roy.                                                 | 335 |
| Nouvelles des Indes.                                                                           | 337 |

Fin de la Table.

---

## Avis pour placer les Figures.

**L'**Air qui commence par , Rien n'approche de la peine , doit regarder la page 102.

La Médaille doit regarder la page 159.

L'Air qui commence par , Iris n'est plus , mon Iris m'est ravie , doit regarder la page 299.



# ALBECVRE CALANT

A O U S T 1687.



E vous l'ay dit bien  
des fois , Madame,  
& je ne puis trop  
vous le repeter. Les  
actions du Roy sont si belles,  
qu'il suffit de les raconter  
nuëment, & sans art, pour

Aoust 1687.

A

## 2 MERCURE

en faire remarquer toute la grandeur, & l'on n'a pas besoin pour cela d'y faire des reflexions remplies d'éloges. Ainsi je n'ay qu'à vous dire que la premiere pierre du Seminaire des Aumôniers de la Marine qu'il a étably à Toulon, a esté posée, & vous concevrez sans peine que les motifs de cet établissement sont dignes de la pieté de ce grand Monarque. Il a voulu qu'on formast des Ecclesiastiques sçavans & de bonnes meeurs, & qu'on les rendist capables de bien faire servir

## GALANT. 3

Dieu dans les Vaisseaux, Sa  
Majesté entendant que sur  
terre aussi-bien que sur mer,  
on prenne un soin particulier  
de faire pratiquer la vertu  
chrestienne aux gens de la  
Marine; qu'on les visite, &  
qu'on les console quand ils  
sont malades dans l'Hospital  
qui est pour eux, qu'on fasse  
la Mission à l'Equipage sur le  
point des embarquemens  
considerables, autant que  
l'embaras & le mouvement  
de l'armement le peuvent  
permettre, & que les Aumô-  
niers seculiers soient sous la

A ij

#### 4 MERCURE

direction des Missionnaires Jesuites qu'on fera monter sur les Vaisseaux. La fondation est pour douze Jesuites , & pour vingt Prestres seculiers, parmy lesquels on choisira les Aumôniers des Vaisseaux, qui seront nommez par le Superieur du Seminaire. Outre la Theologie que l'on montrera aux Aumôniers & aux Externes, il y a un Professeur de Mathematique pour les Gardes de la Marine. On a déjà commencé toutes ces fonctions, & on les fera avec plus de regularité, quand le



## GALANT. 5

Bastiment que l'on vient de commencer sera achevé , & que les Seminaristes y pourront vivre en Communauté.

La premiere pierre en fut posée le 26. de Juin par M. de Vauvré, Intendant de la Marine à Toulon, & cette Cere-monies se fit au bruit des Boëtes & des acclamations du Peuple. Le lieu où l'on bastit est auprès du Parc dans l'agrandissement de la Ville. La magnificence de Sa Majesté paroistra dans le Parc, qui sera un des plus beaux Ouvrages de toute l'Europe lors

A iij

## 6 MERCURE

qu'il sera finy. On verra tout auprès un monument de la pieté de LOUIS LE GRAND, qui fera d'autant plus estimer son zele pour la gloire de Dieu, qu'on n'avoit point vû jusqu'à present de Seminaire comme celuy-cy, destiné à la sanctification de la Marine.

Je passe à une autre Nouvelle qui la regarde. Les Gentilshommes Gardes-Marines qui sont à Brest au nombre de deux cens, aussi-bien disciplinez qu'on le puisse estre en toutes sortes d'exercices,

## GALANT. 7

ne pouvant faire éclater leur courage en des occasions effectives, à cause du temps de Paix où nous sommes, ont voulu au moins donner quelque image de la Guerre dans l'action dont je vay vous faire le détail. Il y a à Brest sur le bord de la mer un petit espace de greve qui donne dans la rade, où la descente seroit plus facile qu'ailleurs. On y avoit fait il y a plusieurs années quelques legeres Fortifications que l'on appelle le fort de Chaunes du nom du Gouverneur de la Province, soute-

A iiij

## 8 MERCURE

auë d'une assez bonne Redoute, revestue & entourée de bons fossez, afin d'empescher au moins la premiere insulte des Ennemis, s'il en paroissoit de ce costé-là. Ces Gentilshommes sous la conduite de M<sup>e</sup> de Coulombe, leur Capitaine, de M<sup>e</sup> de Courbon, son Lieutenant, & de leurs autres Officiers, choisirent cet endroit pour une attaque qui leur fut faite il y a peu de temps, par les Soldats de la Marine des six Compagnies qui sont en ce Port. Cette brave Milice, qui en plusieurs

## GALANT. 9

occasions perilleuses a donné des preuves de sa valeur , vint pendant un temps calme & serein dans quinze ou seize Chaloupes , toutes sur une ligne égale, Enseignes & Pavillons déployez , ayant M<sup>r</sup> de Fourbin , & tous leurs Officiers à leur teste , faire descente en bon ordre à cette greve , au son des Instrumens de Guerre Trompettes, Tambours & Hautbois. Les Gentilshommes avoient fait un bon détachement de la Redoute pour s'opposer à cette descente ; mais enfin n'estant

## 10 MERCURE

pas en assez grand nombre, après une deffense des plus vigoureuses, ils furent contraints de plier, & de se retirer dans leur Redoute. Cependant le Canon du Fort, de la Redoute & des Forts voisins se fit entendre, & la mousqueterie fit bien son devoir. Les Grenades qui étoient de parchemin remply de poudre, se jetterent de tous côtez, & chacun de part & d'autre agit avec autât de vigueur que si c'eust esté dans une véritable action. Enfin il falut céder à la force des Ennemis.

## GALANT. II

On fit les approches; on sonna la Chamade; on fit la composition; on donna des otages, & tous se separerent bons amis, les Soldats Marins remontant en bon ordre dans leurs Chaloupes. L'attaque se fit en presence d'un nombre infiny de Spectateurs. M<sup>r</sup>. Desclouseaux, l'Intendant de la Marine, le Commandant, tous les Officiers, le Château, la Bourgeoisie, & des Troupes innombrables de Peuple, dont beaucoup estoient des Villes voisines, voulurent jouir de ce Divertissement, les

## 12 MERCURE

uns sur Mer dans des Chaloupes , & les autres sur des Hauteurs qui n'estoient pas éloignées. Le beau Sexe mesme y prit part dans des Tentés qu'on avoit faites exprés , & l'on ne voyoit que des parties de plaisir en un lieu qui peu d'années auparavant paroissoit entierement desert & sauvage , & qui par les bontez , la magnificence & les soins de nostre Auguste Monarque , est à present un des plus agreables endroits de la France , orné de quantité de bons & gros Vaisseaux , qui



## GALANT. 17

font la principale seureté de la Province & du Royaume, & la terreur de ses Ennemis.

Il y a long-temps qu'on a fait parler les Animaux, mais peut-estre n'y en a-t-il jamais eu aucun qui meritaist tant d'estre écouté qu'un Levraut que l'on a donné vivant à Madame l'Abesse de Fontevraut, afin d'en faire une espece de Chasse pour le divertissement de Mademoiselle de Blois, qui est depuis quelque temps à Fontevraut. Il est vray que ce Levraut a esté instruit par un fort habile hom-

## 14 MERCURE

me. M<sup>r</sup> l'Abbé Genest , qui  
est auprès de cette jeune Prin-  
cesse, a pris soin de luy ap-  
prendre à conter ses avantu-  
res d'une maniere agreable.  
Tout ce qu'il luy fait dire  
roule sur l'opinion des Sia-  
mois touchant la transmi-  
gration des ames , & voicy  
comment le Levraut Avan-  
turier s'en explique à cette  
Abbesse.

ॐ नमो भगवते वासुदेवाय ॥

A MADAME L'ABBESSE

DE FONTEVRAUT.

**J**E vais, en vous parlant, paroître  
téméraire,

Mais s'il vous plaît de m'écouter,  
Madame, vous verrez que je puis  
servir.

*De n'estre pas une Beste ordinaire.*

*Le beau mentir qui vient de loin.*

Je prouverois bien-tost, s'il en estoit  
besoin,

*Que l'Orient cent fois m'a veu naître & renaître.*

*Si mon air ne suffit pour le faire con-*  
*naître*

A Siam, d'où je suis, un grand  
Peuple est témoin

## 16 MERCURE

*Que l'on m'y vit Guerrier , Poète,  
Talapoin.*

*Je revenois souvent à la forme de  
Beste ,*

*Car je vous conte tout d'un esprit in-  
genu.*

*A la fin j'estois revenu.*

*Sous une forme humaine encore assez  
honneste ,*

*Quand de pompeux Ambassadeurs  
Vinrent de vostre Prince étaler les  
grandeurs*

*Sur les bords que le jour en se levant  
colore ;*

*Des rayons de sa gloire on vint nous  
éclairer ,*

*Et montrer à ces Rois que l'Orient  
adore*

*Qu'il est ailleurs un Roy qu'ils doi-  
vent adorer.*

S

# GALANT. 17

*Plein du desir de voir la France &  
son Monarque ,*

*Avec nos Siamois tout ravy je m'em-  
barque ;*

*Mais , hélas ! un sort inhumain*

*Me fit expirer en chemin.*

*En cette funeste aventure*

*J'eus l'Océan pour sepulture ,*

*Où d'un assez joly garçon ,*

*Madame , je devins un gros vilain  
poisson.*

*En ce nouvel estat la mesme ardeur  
m'inspire ;*

*Je suivois en nâgeant les traces du  
Navire ,*

*Je fis de terribles efforts ,*

*Et je touchois déjà les Armoriques  
bords ,*

*Prest à me glisser dans la Loire ,*

*Quand d'un Pescheur le Filet ri-  
goureux*

*Aoust 1687.*

*B*

## 18 MERCURE

Me jette sur le sable , & ce moment  
affreux

Devoit apparemment terminer mon  
Histoire ;

Mais parmy des roseaux près de là  
par hazard

Vne Canarde sauvage

Couvoit ses œufs ; moy prompt &  
sage ,

Y entre en l'un de ses œufs , & je  
devins Canard.



Me sentant un peu fort je costoyay  
le fleuve ,

Et j'avançois toujours pays ;

Mais voicy de mon sort la plus cruelle  
épreuve ,

Par un plomb enflâmé tous mes vœux  
sont trahis ;

Je tombe en l'eau l'aîle cassée ;

Mais le traistre Chasseur ne me put  
attraper ;

# GALANT: 19

N'ayant point de Barbet, il me vit  
échaper  
Au danger dont ma vie alors fut me-  
nacée.

§  
J'ay vécu tristement autour de Mont-  
Soreau ,  
Toujours mal assuré sur la terre , ou  
dans l'eau ,  
Et lors que je cedois à ma Langue  
mortelle ,  
J'ay repris une vie, une vigueur nou-  
velle

Dans le corps d'un jeune Levraut  
Errant depuis un mois dans les plai-  
nes voisines ,  
Je n'ay pas ignoré les qualitez di-  
vines.

De Madame de Fontevraut.  
Des échos , les oiseaux, l'eau par son  
doux murmure ,

B ij

## 20 MERCURE

Tout parloit à l'envy d'un merite si  
haut.

Je me suis approché de la sainte clo-  
sture

Qui renferme tant de vertus,  
Où luit modestement la gloire la plus  
pure

A qui de l'Univers les hommages  
soient dûs.

On me cherchoit pour vous, je me  
donne, on m'emmeine ;

Surpris à vostre nom d'un aimable  
transport,

Destiné pour vos fers, j'en ay beny  
le sort,

J'ay senty de vos loix la force sou-  
veraine.

Aussi vous m'allez voir soumis, ap-  
privoisé,

Signaler pour vous plaire un cœur  
tout embrasé ;



*Et si de mon estat chaque metamor-  
phose*

*Vous semble un conte supposé ,  
Et que des Siamois l'esprit est abusé ,  
En croyant la Metempsicose ,  
Par mon exemple au moins vous ne  
pourrez nier*

*Que tous les Animaux aujourd'huy  
raisonnables ,*

*Vont revenir pour vous à cet estat  
premier*

*Où le monde naissant les vit doux &  
traitables.*

*S*

*Dans un séjour délicieux*

*Ils reveroient l'impression des Cieux  
Sur le frant éclatant des nobles crea-  
tures, ( précieux*

*Que Dieu venoit d'orner de ces dons  
Et qui regnant en paix dans ces ai-  
mables lieux*

## 22 MERCURE

*Sans leurs superbes forfaitures  
Auroient toujours gardé ce Sceptre  
glorieux.*

*De vos premiers parens le pouvoir  
sans mesure*

*Commandoit hautement à toute la  
Nature,*

*Tout respectoit leur présence & leur  
voix,*

*Tout obéissoit à leurs loix.*

*Si par un orgueil sacrilege  
Ils ont perdu, Madame, un si grand  
privilege,*

*Vous en qui nous voyons la sainte  
piété,*

*A tous les dons des Cieux mêler l'hu-  
milité,*

*Vous rentrez dans ce droit, vous le  
faites revivre,*

*Tout doit vous obéir, vous reverer,  
vous suivre.*

2

Pour moy , c'est aujourd'huy mon  
plus pressant desir ,  
Je fais de ce devoir mon unique plai-  
sir ;

Expirer sous vos loix est ce que je  
demande ,

Quand je devrois ne renaistre  
jamais ,

Cette mort est pour moy toute pleine  
d'attraits ;

Ainsi quelque sort qui m'attende,  
Madame, vous pouvez dès ce mesme  
moment

Me donner , me livrer au divertisse-  
ment

De ces adorables personnes ,  
Dont l'amitté vous cherche en ce De-  
sert charmant ,

Qui reçoit de leur veüe un nouvel  
ornement.

## 24 MERCURE

*Lancez sur moy soudain & Bichons  
& Bichonnes ,*

*La Royale , Lion , Petitfrère , &  
Thibé ;*

*Quand à vos pieds vous me ver-  
rez tombé ,*

*Je diray , bien loin de me  
plaindre ,*

*C'estoit le destin le plus doux*

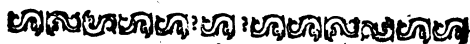
*Où je pusse jamais pretendre ,  
De mourir à vos yeux , & de mou-  
rir pour vous .*

*Eh ! qui de cette mort ne seroit pas  
jaloux ?*

*Je voy bien , Madame , que  
vous ne voulez rien ignorer  
de ce qui regarde l'Academie  
Royale d'Angers , puis qu'a-  
près en avoir veu les Lettres  
Patentes ,*

GALANT. 25

Patentes , dont je vous en-  
voyay une copie il y a un  
mois , vous voulez encore en  
voir les Statuts. Je vous ay  
promis de satisfaire vostre cu-  
riosité sur cet article, & il est  
juste que je vous tiène parole.



STATUTS  
DE  
L'ACADEMIE ROYALE  
D'ANGERS.

I.

*L'Academie sera composée de  
trente Academiciens nez  
dans la Province d'Anjou , ou  
Aoust 1687.*

C

## 26 MERCURE

de Peres qui en soient , & tant qu'il se pourra residans dans la Ville d'Angers ; on pourra neanmoins élire des Angervins domiciliezz ailleurs , où des Estrangers établis à Angers par la consideration de leur rare merite.

### II.

Elle aura quatre Officiers , un Directeur , un Chancelier , un premier & un second Secrétaire.

### III.

Le Directeur presidera aux Assemblées pour y proposer les matieres dont on aura à traiter.

## **GALANT. 27**

*Et pour y faire garder le bon ordre. Il recueillera les Avis des Academiciens suivant le rang où ils se trouveront fortuitement assis, Et opinera le dernier immédiatement après les autres Officiers.*

### **IV.**

*Le Chancelier gardera le Sceau de l'Academie, Et scellera en cire bleüe toutes les Expéditions.*

### **V.**

*Le Secretaire tiendra Registre de toutes les resolutions qui seront prises dans les Assemblées, gardera les Titres Et Papiers de*

C ij

## 28 MERCURE

*l'Academie , expediera tous les Actes & écrira toutes les Depesches & toutes les Lettres.*

### VI.

*Quand la Campagnie en Corps parlera dans ses Lettres, le Secretaire souscrira, vos tres-humbles serviteurs, les Aca-demisiens de l'Academie Royale d'Angers N. Secre-taire, & quand le Secretaire écrira de la part de la Campagnie, il commencera sa Lettre en ces termes ou quelques autres semblables, l'Academie Roya-le d'Angets m'a ordonné de vous écrire &c. & signera*



## GALANT. 29

*la Lettre comme si c'estoit pour ses affaires particulieres, excepté qu'écrivant de la part d'un Corps, il doit estre plus reservé aux termes de la souscription.*

### VII.

*En l'absence du Directeur, le Chancelier presidera aux Assemblées, & en l'absence de tous les deux, le premier Secretaire, ou le second Secretaire à son deffaut ; que si tous les Officiers sont absens, le dernier qui aura esté Directeur ou Chancelier, presidera.*

### VIII.

*Lors que le premier Secretaire*

C iiij

## 30 MERCURE

s'absentera, il enverra le Registre au second qui tiendra la plume & fera toutes les autres fonctions du premier Secretaire en son absence.

### IX.

Les deux Secretaires seront perpetuels & à vie; le Directeur & le Chancelier seront changez de six mois en six mois, & celui qui sortira d'une Charge, ne pourra estre élu pour une autre à la premiere nomination.

### X.

La nomination des Officiers se fera par les suffrages des

## GALANT. 31

*Academiciens , assemblez du moins au nombre de quinze, à la pluralité des opinions écrites dans des Billets , qui seront mis entre les mains de celuy qui fera la fonction de Secretaire , & ouverts par celuy qui presidera ; on ne pourra parvenir aux Emplois de Secretaire qu'on n'ait la voix des deux tiers des Academiciens presens à l'Assemblée.*

### XI.

*Lors qu'il y aura une place d'Academicien vacante , le Directeur en fera avertir tous ceux de la Compagnie qui seront sur*

C iiiij

## 32 MERCURE

les lieux , & l'on procedera à l'élection d'un autre dans la premiere Assemblée s'il y a trois jours d'intervalle ; sinon , dans l'Assemblée suivante.

### XII.

Pour l'élection d'un Académicien il faudra que les deux tiers des voix soient conformes, & qu'il y ait du moins quinze Académiciens à l'Assemblée. Les suffrages se donneront par Billets dans la mesme forme que pour l'élection des Officiers ; on pourra néanmoins differer l'élection s'il ne se trouvoit pas à lors de sujets propres à remplir.

les places vacantes.

## XIII.

Si un Academicien fait quelque faute indigne d'un homme d'honneur, il peut estre, ou destitué ou interdit suivant l'importance de sa faute; il faudra mesme nombre de quinze Academiciens, mais il suffira qu'il passe de deux voix à la destitution ou à l'interdiction.

## XIV.

Si quelqu'un des Academiciens ne se peut trouver aux Assemblées pour causes raisonnables lors qu'il s'agira des élections ou d'autres affaires

## 34 MERCURE

*importantes de l'Academie, il pourra envoyer son Avis par écrit.*

### XV.

*Quand un Academicien sera receu, on luy fera lecture des Statuts de la Compagnie, qu'il promettra d'observer. Il signera l'Acte de sa reception sur le Registre, & fera un discours pour remercier la Compagnie. Le Directeur ou l'autre Officier en son absence y repondra par un autre discours.*

### XVI.

*Tout homme qui aura sollicité publiquement les suffrages, ou*

## **GALANT.** 35

*interposé la recommandation de personnes constituées en dignité pour entrer à l'Academie, en sera exclus.*

### **XVII.**

*Lors qu'un des Academiciens mourra, deux de la Compagnie seront choisis, l'un pour faire son Eloge en prose, & l'autre en vers, ou quelques autres Ouvrages à sa loüange.*

### **XVIII.**

*L'Academie s'assemblera tous les Mercredis à deux heures apres midy, ou plus souvent s'il est jugé à propos; elle pourra mesme estre extraordinairement*

## 36 MERCURE

convoquée par le Directeur.

### XIX.

*S'il se trouve une Feste au jour de l'Assemblée, elle sera remise au lendemain.*

### XX.

*Les Ceux qui ne seront point du Corps de l'Academie ne pourront assister aux Assemblées ordinaires, excepté le sieur Evêque, le Lieutenant pour le Roy dans la Ville & Chasteau d'Angers, le premier President, le Lieutenant general du Presidial & le Maire de la Ville, qui pourront s'y trouver pendant qu'ils seront dans leurs emplois & dignitez,*



*sans qu'ils puissent neanmoins assister aux élections & destitutions qui seront laissées libres aux Academiciens seuls, & sans que cy-après on puisse accorder ce mesme droit à quelque Officier que ce soit, outre ceux cy-dessus nommez.*

## XXI.

*Si quelque personne considerable par sa naissance ou par son merite, passant par la Ville, souhaite d'assister à l'Assemblée, il y pourra estre receu après qu'on l'aura proposé le jour d'auparavant au Directeur,*

## 38 MERCURE XXII.

*Que s'il se presente quelqu'un qui desire avoir l'Avis de la Compagnie, ou luy porter quelque parole, ou luy faire compliment, il pourra estre introduit dans l'Assemblée pour estre ouy, & après la réponse qui luy sera faite par le Directeur, il se retirera.*

## XXIII.

*On laissera neanmoins l'entrée libre à toutes les personnes de condition à la reception d'un Academicien & dans quelques autres occasions solennelles, comme à l'adjudication d'un prix,*

*Et à l'Eloge d'un Académicien mort.*

**XXIX.**

*Aux Assemblées le Directeur se placera au haut bout de la Table, le Chancelier Et les Secretaires seront à sa droite, Et les autres Académiciens se placeront autour de la table, comme la rencontre ou la civilité les rangera.*

**XXX.**

*Le Secretaire écrira exactement Et brièvement tout ce qui se passera en chaque Assemblée. Les Deliberations seront signées du Directeur, du Chan-*

## 40 MERCURE

celier, ou du Secrétaire.

### XXVI.

Chacun dira son Avis tout haut avec toute la civilité qu'il se pourra, sans s'interrompre, sans reprendre avec chaleur ou mépris les Avis de personne, sans rien dire que de nécessaire, & sans repeter ce qui aura esté dit.

### XXVII.

On ne pourra faire aucune Deliberation si la Compagnie n'est composée de dix Academiciens pour le moins, & de quinze pour les élections destitutions ou interdictions des Academiciens ; no-

## GALANT. 41

mination des Officiers, & dans les autres affaires importantes.

### XXVIII.

Les Partages d'opinions seront renvoyez à l'Assemblée suivante.

### XXIX.

On ne parlera point dans l'Academie des matieres de Religion, ny de Theologie, & celles de politique n'y seront traitées que conformément à l'autorité du Roy, & à l'estat du Gouvernement, & aux Loix du Royaume.

### XXX.

Aucun sujet de ceux qui  
Aoust 1687. D

## 42 MERCURE

seront traitez dans les Assemblées , ne sera divulgué si ce n'est par l'ordre de la Compagnie.

### XXXVI.

*L'Academie ne jugera que des Ouvrages de ceux dont elle sera composée , & si quelqu'autre en presente, elle en dira seulement son Avis sans en faire de censure , & sans en donner aussi son approbation.*

### XXXVII.

*Nul des Academiciens ne pourra rien écrire de son chef pour la deffense de l'Academie , que par son ordre , ou par sa permission.*

# GALANT. 43

## XXXVIII.

*Les Academiciens seront exhortez de preparer de temps en temps quelques discours Academiques sur tels sujets qu'il leur plaira, & de les prononcer ou les lire dans la Compagnie.*

## XXXIX.

*Il y aura des Vacations depuis le 8. Septembre jusqu'au 12. Novembre, pendant lesquelles on ne pourra decider aucunes affaires importantes, quoy qu'on puisse s'assembler.*

## XL.

*Si quelqu'un des Academiciens residans dans la Ville neglige de*

D ij

## 44 MERCURE

*se trouver aux Assemblées, il ne pourra estre appelé aux Charges de l'Academie, ny obtenir aucun Certificat qu'il soit du Corps.*

*Registrez, ouy le Procureur General du Roy, pour estre exécutez selon leur forme & teneur suivant l'Arrest de ce jour. A Paris en Parlement le septième Septembre mil six cens quatre-vingt-cinq. Signé DONGOIS.*

Voilà ce que l'esprit a fait faire, il faut vous dire ce que la charité & la pieté ont



fait entreprendre. Le 17. du mois passé M<sup>r</sup> le Marechal de Bellefonds estant à Valognes en Basse Normandie, fit la cérémonie de poser la premiere pierre de l'Eglise & de l'Hospital General, étably en cette ville-là depuis peu de temps, par les soins de M<sup>r</sup> Lailler, Docteur de Sorbonne, Curé, Doyen & Official du lieu, homme d'une fort grande vertu, & tres-zelé pour le bien des Pauvres. M<sup>r</sup> l'Evesque de Coutance s'estant rendu en la grande Eglise de

## 46 MERCURE

Saint Malo revestu de ses habits Pontificaux , la Procession se mit en marche en cet ordre. Tous les Pauvres de l'Hospital habillez de bleu alloient les premiers avec beaucoup de devotion. Ils precedoient les Capucins, les Cordeliers & tout le Clergé qui est fort nombreux, composé de M<sup>rs</sup> du Chapitre chantant le *Veni Creator*. M<sup>r</sup> le Marechal & Madame la Marechale de Bellefonds suivoient M<sup>r</sup> de Coustance. Ils estoient accompagnez de Mademoiselle de Lille-Ma-

## GALANT. 47

rie leur fille , de M<sup>r</sup> & de  
Madame de S. Luc , de M<sup>r</sup>  
l'Abbé de la Lutumiere, Frere  
de Madame de Matignon , &  
d'un tres-grand nombre de  
personnes de qualité. On  
fit le tour de la Ville , &  
l'on se rendit au lieu desti-  
né à la ceremonie que l'on  
devoit faire. On y avoit  
dressé un Autel dans les  
fondemens. M<sup>r</sup> l'Evesque  
ayant beny la pierre avec les  
Prieres accoutumées , & M<sup>r</sup>  
le Marechal de Bellefond  
l'ayant posée , ce Prelat fit un  
discours sur ce sujet avec

## 48 MERCURE

beaucoup d'éloquence & avec le zèle qui luy est si ordinaire , particulièrement quand il s'agit de la cause des Pauvres , dont il est le pere & le Protecteur. Il fit voir que ce lieu estoit saint parce qu'on y devoit sacrifier au vray Dieu ; qu'on le pouvoit appeller la porte du Ciel , parce que c'estoit en logeant & en secourant les Pauvres que le Fils de Dieu a dit que l'on y pouvoit entrer , & enfin que ce lieu estoit terrible , parce que ceux qui negligeroient d'y prendre

dre

## GALANT: 49

dre soin des malheureux que le Sauveur leur recomman- de comme ses Membres, n'e- viteroient pas d'estre con- damnez. La Procession es- tant retournée en chantant le *Te Deum* dans le mesme ordre qu'elle estoit venue, on chanta les Prieres pour le Roy, après quoy toute la Noblesse qui avoit assiste à cette cérémonie, se rendit chez M<sup>r</sup> de S. Luc, Gouver- neur de la Ville & du Chaf- reau de Valogne, où elle fut regalée d'un magnifique dis- né, avec autant de delica-

*Aoust 1687.*

E

## 50 MERCURE

tesse que de propreté & d'abondance.

Il se fit il y a quelque temps un Baptême qui à quelque chose d'assez singulier pour meriter que vous le sçachiez. La Femme d'un nouveau Converty estant accouchée, il alla prier M<sup>rs</sup> les Gardes des Orfèvres qui sont au nombre de six, de luy faire l'honneur de tenir son Enfant sur les Fonts, & leur dit *que les Enfans qui n'avoient qu'un Parrain n'estant pas seurs d'en avoir toujours, il croyoit, en les priant d'estre ses*

## GALANT. SI

*Comperes* , avoir pris une juste precaution contre ce malheur. Ils consentirent à estre Parrains , & luy demanderent quelles Commeres il avoit choisies. Il répondit qu'il leur en laissoit le choix , ce qu'ils promirent de faire. Ils déliberèrent ensemble là-dessus , & resolurent de prier les Dames de l'*Vnion Chrestienne* pour estre Maraines. Elles répondirent que suivant les regles de leur Institution , elles ne pouvoient accepter la proposition qui leur estoit faite , mais qu'elles en parleroient à

E ij

## 52 MERCURE

leur Supérieur. Il n'eut pas plutôt esté informé de la chose , qu'il leur permit de tenir cet Enfant à cause qu'il estoit d'un nouveau Converti , & le Baptême se fit avec une affluence de monde extraordinaire.

Il n'y a rien de si bas qui ne soit à estimer lors qu'il vient de mains habiles. Vous mépriseriez une Souriciere, & Madame de Villeneuve, Femme de M<sup>r</sup> Ribier de Villeneuve, cy-devant Conseiller au Parlement , a trouvé moyen d'en faire un pre-



sent qui a fait bruit. Madame de Fourcy à qui elle estoit allée rendre visite , s'estant plainte de quelques Souris qui l'incommodoient , Madame de Villeneuve luy dit qu'elle avoit chez-elle une sorte de Souriciere merveilleuse pour prendre ces animaux. C'estoit un pot plein d'eau & couvert d'un ais , au milieu duquel il y avoit une petite bascule qui s'abaissoit aussi-tost que les Souris venoient manger ce que l'on mettoit dessus , en sorte qu'en tombant dans l'eau, elles se

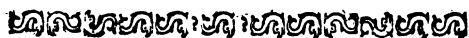
E iij

## 54 MERCURE

noyoyent sans qu'il en pût échapper aucune. Madame de Fourcy l'ayant priée de luy envoyer l'Ouvrier qui les faisoit, Madame de Villeneuve s'engagea à luy en fournir une toute faite. Après qu'elle l'eut quittée, elle songea comment elle pourroit relever par quelque galanterie une chose aussi-peu considérable qu'une Souriciere. Elle chercha une belle Cuvette de fayence, fit peindre le couvercle de bois où est la bascule, & fit faire un petit Pavillon de taffetas couvert de

# GALANT. 55

Galons d'argent, & orné de rubans qui couvroit la machine comme une petite tente. Cette Lettre accompagna le present.



A MADAME DE FOURCY,  
en luy envoyant une  
Souriciere.

**I**mportuns Animaux, de qui les  
troupes grises,  
Courent dans les Palais, errent dans  
les Eglises,  
Reptiles, qui eherchez les ombres &  
la nuit,  
Que la corruption dans un égoust  
produit,

E iiij

## 56 MERCURE

*Souris , il n'est donc point de maison  
si sacrée ,*

*Où vos griffes d'abord ne creusent  
une entrée ?*

*Il n'est donc point d'endroit si saint,  
si respecté ,*

*Qui contre vous puisse estre un lien  
de seureté ?*

*Jusqu'à l'appartement de l'illustre  
Artemice*

*Vous portez de vos dents l'insolente  
malice ,*

*Son auguste presence , & son divin  
aspect ( ny respect ?*

*Ne vous impriment donc ny crainte  
C'est trop souffrir de vous ; la mort  
la plus cruelle*

*Ne peut assez punir vostre audace  
rebelle.*

*Voicy de vostre sort l'inévitable  
écueil ,*

*Nous allons voir finir vos jours &  
vostre orgueil.*

*Ce sera , Madame , par le moyen de la petite Souriciere que je vous envoie que vous viendrez à bout de ces petites insolentes qui vous font tant de desordre. Je croy qu'elles s'y prendront aisément , car on a pris toutes les mesures possibles pour la rendre juste ; il ne faut qu'un grain pour faire baisser la balance ; je croy mesme que les Mouches s'y prendroient , si elles venoient s'y reposer. Neantmoins si quelque accident la faisoit*

## 58 MERCURE

*manquer, faites-m'en avertir ;  
j'iray aussi-tost chez vous pour  
y remedier, & vous témoigner  
combien je suis, Madame, vo-  
stre, &c.*

On voit peu de Nations  
qui égalent les François dans  
l'amour qu'ils ont pour tout  
ce qui regarde les Armes. La  
Noblesse fournit autant d'Of-  
ficiers aux Armées du Roy,  
que sa Majesté en peut sou-  
haïter, & le peuple les gros-  
sit de Soldats qui n'ont pas si-  
tost appris à porter les armes,  
qu'ils sçavent l'art de vaincre.

Pendant que les uns servent ainsi l'Estat & le Roy dans ses Armées, ceux qui gouvernent les Villes, & ceux qui les font subsister par leur commerce, font tous les ans des Festes Guerrieres dans lesquelles ils s'exercent. L'une de ces Festes, qui se font presque dans toutes les Provinces du Royaume, fut faite à Reims avec grand éclat, le Dimanche 15. de Juin dernier. Les Compagnies d'Arquebuziers, au nombre de quarante-deux ou environ, s'y estant renduës le jour

## 60 MERCURE

precedent des principales Villes de la Champagne , de la Picardie , de la Brie ; & de plusieurs autres Provinces éloignées suivant la Lettre circulaire , & le Mandat qui leur avoit esté envoyé , furent receus par M<sup>r</sup> Frison , Capitaine en Chef des Chevaliers de Reims , & par M<sup>rs</sup> de la Salle & Dorigny , Capitaines Lieutenant & Enseigne , qui les conduisirent dans les principales Hostelleries de la Ville , que M<sup>r</sup> Frison leur avoit fait preparer. Elles n'y furent pas plûtoſt arrivées qu'on



## GALANT. 61

Ieur apporta les Presens ordinaires de vins , & autres rafraîchissemens. Le lendemain elles se rendirent au Jardin de l'Arquebuse , d'où elles allèrent en Procession en l'Eglise Metropolitaine , accompagnées du Clergé de cette Eglise, & assisterent à une Messe solennelle qui y fut chantée en presence de M<sup>r</sup> le Comte de Léry Capitaine Commandant pour le Roy dans la Ville de Reims , & des premiers Magistrats & Officiers de la même Ville. L'apresdinée elles assisterent

## 62 MERCURE

à une seconde Proceſſion  
qui ſe fit dans les principales  
ruës, où l'on porta quatre ma-  
gnifiques Piramides de toute  
forte de vaiſſelle d'argent,  
deſtinée pour le prix general  
avec le Bouquet, représentant  
le Dieu Mars, qui tenoit d'u-  
ne main les Oliviers & les Lys  
qui ſont les Armes de Reims,  
& pour Bouclier un Baſſin de  
vermeil doré. Chaque pyra-  
mide portoit vingt prix de la  
valeur de mille écus, ſçavoir,

Un Baſſin rond de 300. liv.

Un Baſſin rond 280.

Six Affictes 260.

# GALANT.

63

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Un Bassin rond                      | 240. |
| Quatre Flambeaux                    | 225. |
| Un Bassin rond                      | 205. |
| Trois Flambeaux                     | 185. |
| Une Eguiere                         | 165. |
| Un Eguiere découverte               | 150. |
| Deux Flambeaux                      | 140. |
| Deux Chandeliers                    | 130. |
| Quatre Salieres                     | 120. |
| Un Pot à eau                        | 110. |
| Deux petits Flambeaux de<br>Cabinet | 100. |
| Une Ecuelle couverte                | 70.  |
| Un Sucrier                          | 60.  |
| Deux Tasses à deux ances            | 50.  |

## 64 MERCURE

Une Ecuelle

40.

Les Compagnies furent regalées pendant la Marche d'une Collation tres-superbe, après laquelle elles se rendirent au bruit de la Mousqueterie, & de plusieurs décharges de Canon au Jardin de l'Arquebuse, où M<sup>r</sup> le Comte de Léry, M<sup>r</sup> Favard, Lieutenant des Habitans, & M<sup>r</sup> Frison firent la Ceremonie de decouvrir la Statue Pedestre de Sa Majesté, erigée dans ce Jardin par les soins du mesme M<sup>r</sup> Frison & des Chevaliers de l'Arquebuse de

# GALANT. 65

Reims, ce qui se passa avec des acclamations extraordinaires de *Vive le Roy*, & des demonstrations d'une joye universelle, ainsi qu'au bruit de la mousqueterie, & de la décharge generale du canon des remparts de la Ville. On avoit mis pour Devise à cette Statuë le Soleil entrant dans le Signe de Sagitaire avec ces mots, *hospitium illustrat.*

*Par tout le long de sa carrière ,  
Sans perdre son éclat, répandant sa  
lumiere ,*

*Sa presence en toutes saisons  
Fait l'ornement des celestes mai-  
sons.*

Aoust 1687.

F

## 66 MERCURE

*C'est ainsi qu'avec pompe entrant au  
Sagittaire ,*

*Il y porte avec soy le jour ,  
Et par un bienfait ordinaire ,  
Il éclaire en entrant le lieu de son  
sejour.*

*Grand Roy , c'est là nostre avan-  
tage ,*

*Qu'en voyant icy ton image ,  
Ce jardin devenu plus charmant &  
plus beau ,*

*Reçoit de ta presence un éclat tout  
nouveau.*

La Statuë que la Compagnie a érigée à LOUIS LE GRAND , est posée dans le fond de la grande allée du Jardin , sur un Piedestal à quatre faces. Sur la première

est un Hercule , pour signifier que le Roy a exterminé de son Empire tous les Monstres, & sur tout celuy de l'Herésie. Elle a pour titre *Hæreseon dormitori*. La seconde est une Minerve, symbole de la sagesse consommée de ce Monarque, & au dessus , *Consiliorum Præsidi*. La troisiéme est un Mars pour représenter sa force invincible dans les Combats avec ces mots , *Hostium Debellatori*, & dans la quatriéme on lit ces paroles sur un Marbre. *In hac armorum Palæstrâ , Ædilibus liberaliter applaudenti-*

# 68 MERCURE

*bus , ad splendidiorē pramiū  
generalis pompam erexere Ca-  
tapultarii Remenses , anno Do-  
mini LXXXVII. die 15. men-  
sis Junii.*

Le soir il y eut de grandes  
rejouïssances en differens en-  
droits de la Ville & des Fon-  
taines de vin coulerent de-  
vant la porte de M<sup>r</sup> le Com-  
te de Léry & de M<sup>r</sup> Fri-  
son , qui traiterent avec  
beaucoup de magnificence  
les principaux Officiers des  
Chevaliers Arquebusiers, in-  
vitez à venir disputer le prix  
à Reims. Le lendemain au



## GALANT. 69

Le matin 16. du mois, on élut les Presidens & les Deputez des Villes pour juger les coups des Pantons. Les Deputez pour marque de leur caractere, portoient une medaille d'argent, representant d'un costé la Statue Pedestre de Sa Majesté, élevée dans le Jardin de l'Arquebuse, & de l'autre les avenues de ce Jardin. Les Compagnies s'y rendirent l'apresdinée sous les armes, & M<sup>r</sup> le Comte de Lery fit la cérémonie de tirer le coup du Roy. Il s'en acquita avec une adresse tou-

## 70 MERCURE

te singuliere , & donna le soir un soupé tres somptueux aux principaux Officiers des Compagnies. Les jours suivans se passerent à tirer aux deux Butes. Chaque Brigade des Compagnies venues pour la Feste y donna des marques de son adresse, & enfin les Chevaliers de Vitry emporterent le premier prix , & ceux de Noyon le second. Pendant tout ce temps il se fit toujours quelque chose de remarquable. On receut le fils de M<sup>r</sup> le Comte de Lery âgé de neuf

à dix ans , Chevalier du Jardin de l'Arquebuse de Reims. Il fut accompagné dans cette ceremonie des principaux Officiers & Chevaliers, & eut pour parrain M<sup>r</sup> Favart, Seigneur de Richebourg, Lieutenant des Habitans, Il presta le serment entre les mains de M<sup>r</sup> Frison Capitaine en chef, qui avoit esté le prendre chez luy avec les Officiers & Chevaliers de la Compagnie, où ayant esté reconduit de la mesme forte, M<sup>r</sup> le Comte de Lery les regala d'une tres superbe co-

lation. Les Peres Jſeuites voulant temoigner l'eſtime qu'ils ont pour la Compagnie de l'Arquebuſe de Reims, firent ſoutenir deux Theſes dans leur College, & il ſ'y trouva un tres-grand concours de monde. L'une eſtoit dediee à M<sup>rs</sup> les Chevaliers, & l'autre à M<sup>r</sup> Frifon, qui tant que dura la Feſte n'oublia rien pour ſoutenir dignement la gloire d'une Compagnie qui ſ'eſt toujours diſtinguée dans cet exercice, & pour remplir ce que l'on attend de ceux de ſon nom, qui

# GALANT. 73

qui possède depuis plus d'un  
 Siecle avec une approbation  
 generale la Charge de Capi-  
 taine en chef de la mesme  
 Compagnie. Ceux qui la  
 composent, Officiers & Che-  
 valiers, ayant delivré le Bou-  
 quet à la Compagnie de  
 Laon le 24. de ce mesme mois  
 de Juin, l'honorèrent à la  
 sortie d'une belle Cavacalde  
 jusqu'à la Villette, & la regar-  
 lerent d'une Collation ma-  
 gnifique. Après les adieux  
 faits de part & d'autre, les  
 Chevaliers de Laon se mirent  
 en marche, & ayant poussé

*Aoust 1687.*

G

## 74 MERCURE

ce jour-là jusqu'au Bac , ils en partirent le lendemain de grand matin, & prirent la route de Laon. A deux lieuës de la Ville, on découvrit sur une hauteur deux escadrons de Cavalerie qui s'avançoient en bon ordre ; ces Escadrons étoient composés d'environ deux cens Chevaux. Leurs Commandans s'étant avancez pour complimenter les Chevaliers, & leur témoigner la part qu'ils prenoient à leur gloire, les reçurent par une salve generale. Les Chevaliers à leur

## GALANT. 75

reste continuerent cette route  
jusques au Fauxbourg de  
Laon, où l'on fit alte pour  
se rafraîchir. Cependant les  
Bourgeois de la Ville avertis  
de leur arrivée, ayant fermé  
dès le matin les Boutiques,  
se rangerent sous leurs En-  
seignes, & prirent les armes,  
conformement aux ordres de  
Messieurs de Ville. Toute  
cette Milice s'étant assemblée  
dans la Cour du Roy, for-  
mant un Bataillon, se mit  
en maache, & descendit au  
Fauxbourg en tres-bel ordre.  
Quatre Capitaines qui con-

G ij

## 76 MERCURE

duisoient le front de cette Infanterie , firent leurs Complimens à la Compagnie , & cette Milice ayant bordé la haye , salua le Bouquet par une décharge. Les Officiers après avoir répondu à cette civilité , disposerent toutes choses pour continuer la marche vers la Ville. Cette Infanterie défilant en bon ordre , Tambours batrans, méche allumée & Enseignes déployées , gagna insensiblement le haut de la montagne. Le Bouquet porté en triomphe par quatre hommes, étoit



# GALANT. 77

precedé d'une bande de Violons, dont l'harmonie jointe au carillon des Cloches, formoit un concert fort agreable. L'Argenterie gagnée au Prix General étoit portée après le Bouquet, & ensuite marchaient les Chevaliers & deux cens Maîtres rangez en deux files. Des Trompettes & des Timbales étoient à leur teste, & un petit Corps de reserve fermoit cette marche, avec deux Tambours qui battoient à la Dragonne. Ces Troupes étant arrivées au milieu de la montagne, furent

G iij

## 78 MERCURE

saluées d'une décharge de Boëtes de la Ville. Cette décharge fut réitérée par le feu de l'artillerie de la Citadelle, & le bruit du Canon, des Boëtes & de la Mpusqueterie attira un tres-grand concours de peuple des lieux voisins à leur entrée. Le frontispice de la porte de la Ville étoit paré de plusieurs écussions aux Armes du Roy, de M<sup>r</sup> le Duc d'Estrées Gouverneur de la Province, & aux Armes de la Ville, tous ornez de quantité de devises, & de festons entrelassez de guirlandes de

fleurs & de feüillages. L'Hôtel de Ville, le Jardin de l'Arquebuse, & le logis du Capitaine estoient parez des mêmes ornemens. Cette belle & nombreuse Compagnie estant entrée dans la Ville, se rendit à l'Hostel de M<sup>r</sup> le Gouverneur, où M<sup>r</sup> l'Abbé de Noirmontier la receut tres-bien en son absence, & témoigna par le bon accueil qu'il luy fit, & par les largesses qu'il répandit à ceux qui servoient à cette pompe, combien il prenoit de part à la joye publique. On prit con-

**G** *iiiij*

## 80 MERCURE

gé deluy par une salve que fit l'Infanterie, & on transporta le Bouquet à l'Hostel de Ville. M<sup>r</sup> le Prevost & M<sup>rs</sup> les Echevins receurent la Compagnie avec les ceremonies ordinaires ; & après les complimens reciproques de part & d'autre, on servit une ample colation. De l'Hostel de Ville on alla le long de la grande rue, & traversant dans le mesme ordre toute la Ville, on escorta le Bouquet jusqu'à l'Abbaye de S. Martin, où M<sup>r</sup> le Prieur, après avoir témoigné beau-

coup d'honnesteté à la Compagnie, fit distribuer quantité de rafraîchissemens. Enfin le Bouquet ayant esté porté en parade presque par toute la Ville, fut reconduit sur la fin du jour chez le Capitaine des Chevaliers. Le reste de cette journée se passa fort galamment; on n'entendoit par tout que cris d'alegresse, que concerts d'Instrumens, que bruit de Tambours & d'armes à feu. Le soir, le Capitaine regala la Compagnie, où se trouverent les Capitaines de Quar-

## 82 MERCURE

tier. Ce regale fut suivy d'un Bal donné aux Dames , qui se retirèrent bien avant dans la nuit après la Colation. Le lendemain, les Chevaliers de l'Arquebuse se rendirent en Corps à l'Eglise des Cordeliers , pour assister à une Messe solemnelle qui y fut chantée en Musique , & où se trouva presque toute la Ville , pour prendre part aux actions de graces , comme elle avoit eu part à la gloire du Bouquet. L'Oyseau ayant esté présenté le 6. de Juillet, selon la coûtume , avec le

## **GALANT. 82**

**Prix, M<sup>r</sup> Marteau, Prevost Royal, & Maire perpetuel de la Ville, accompagné de M<sup>rs</sup>, les Echevins, & des principaux Habitans, tira le coup du Roy, & eut le bonheur & l'adresse, sous le Nom du plus Grand Monarque qu'il y ait au monde, de tuer l'Oyseau de ce coup, & d'estre ainsi cette année le Roy de la Compagnie.**

Vos Amies, à qui l'on a conseillé d'aller prendre des eaux de Bourbon, sortiront de l'irresolution qui les empesche d'entreprendre ce

## 84 MERCURE

voyage , quand elles ſçaurent les Cures qui ſ'y ſont faites cette année dans la premiere ſaiſon. Je puis vous en apprendre une des plus remarquables. C'eſt la guerifon de Madame Chaponay , qui a un Frere Secretaire du Roy à Paris. Elle eſtoit Paralytique d'un coſté , & ſujette à de tres. fâcheuſes convulſions , qui eſtoient la ſuite des cruelles vapeurs dont la malignité luy avoit tourné la bouche. Elle ne pouvoit marcher , & avoit ſouffert ces incommoditez durant quatre ans , tou-



## GALANT. 85

jours avec de vives douleurs, sur tout dans l'estomac, où elle sentoit une extrême pesanteur. De là luy venoit un dégoust continuel, avec des défaillances mortelles. Enfin l'effet des eaux a esté de resoudre cette masse grossiere, & composée de matieres corrompues. Elle'en a esté délivrée par des vomissemens qui ont achevé sa guerison, Ainsi à l'heure qu'il est, elle marche droit, ne sent aucune douleur, & se trouve dans une santé plus parfaite, qu'elle ne l'a jamais eüe. M<sup>e</sup>

## 86 MERCURE

Bourdier, tres-habile Medecin, qui l'a traitée, rendra témoignage de ce que je dis. C'est un homme extrêmement estimé, qui a fait un excellent Ouvrage sur les eaux de Bourbon, qu'il donnera bien-tost au Public. Il tient qu'elles sont mêlées de Nitre semblable à celui d'Egypte, d'une essence balsamique, & d'un soufre delicat, ce qui est cause qu'elles sont propres aux maladies des nerfs, à celles de l'estomach, & sur tout du bas ventre, ouvrant les obstructions, fon-

## **GALANT. 87**

dant les humeurs , & fortifiant les parties foibles. Le Livre de ce ſçavant Medecin contiendra toutes les curioſitez anciennes & nouvelles de la Ville de Bourbon. Il obſerve qu'on y trouve à neuf pieds de profondeur quantité de belles Colomnes , & de pierres taillées , d'une grandeur exceſſive , avec des Aqueducs de ſix pieds de hauteur , & avec de gros tuyaux de plomb. Je vous en diray davantage lors que j'auray veu ce Livre. J'ajoutteray ſeulement icy que la quan-

## 88 MERCURE

cité de personnes considérables qui ont esté à Bourbon dans la premiere saison de cette année, suffit pour faire connoître à vos Amies que ces eaux continuent toujours à estre en vogue. En voicy la Liste.

Madame la Princesse.

Mademoiselle de Bourbon.

Mademoiselle d'Anguien.

Mademoiselle de Blois.

Madame de Montespan.

M<sup>r</sup> le Duc & Madame la Duchesse de Beauvilliers.

M<sup>r</sup> l'Evêque de Lezouic.

M<sup>r</sup> l'Evêque de Soissons.

# **GALANT. 89**

Monfieur le Marquis de  
Peusignan & Madame fa  
Femme.

Monfieur le Comte de Ta-  
lar , Lieutenant de Roy en  
Dauphiné.

Madame la Comteffe de  
Langeron , Dame d'Hon-  
neur de Madame la Prin-  
ceffe.

M<sup>e</sup> le Comte de la Mary ;  
& Madame fa Femme.

Madame la Prefidente Pe-  
lot & Madame fa Sœur , Ré-  
ligieufe.

M<sup>e</sup> Dupuy , Gentilhomme  
ordinaire chez le Roy.

*Aouft 1687.*

**H**

## 90 MERCURE

M<sup>r</sup> Davegean, Capitaine  
aux Gardes.

M<sup>r</sup> le Comte de Quer-  
meré.

M<sup>r</sup> le Comte de Gournay.

M<sup>rs</sup> les Commandeurs des  
Goutes & de Brillac.

M<sup>r</sup> le Chevalier de Neu-  
ville.

M<sup>r</sup> le Chevalier de Lessé.

M<sup>r</sup> le Chevalier de Vil-  
lars.

M<sup>r</sup> Bertelot de Paris , &  
M<sup>rs</sup> ses Fils , l'un Receveur  
General de Montauban , &  
l'autre Maistre d'Hostel chez  
Madame la Dauphine.

# **GALANT.** 91

M<sup>r</sup> Cendrier , Receveur  
General de Limoges.

M<sup>r</sup> Marchand de Paris,  
Officier chez Monsieur, avec  
M<sup>le</sup> sa Fille.

M<sup>r</sup> & M<sup>e</sup> Feydeau de Lé-  
pau.

M<sup>r</sup> & M<sup>e</sup> de Chamaigre.

M<sup>r</sup> de Pluye , Receveur de  
Tours, & M<sup>e</sup> sa Femme.

M<sup>r</sup> des Fosse<sup>x</sup> de Bretagne ,  
Seneschal d'Arbignac , avec  
M<sup>e</sup> sa Femme.

M<sup>r</sup> & Madame de Cour-  
celle, de Poitou.

M<sup>r</sup> & Madame de Ro-  
chette, de Poitou.

Hij

## 92 MERCURE

Madame Malet de Caën.

Madame du Luc, de Caën.

Madame Renaut, de Tours.

Madame du Parc, de Tours.

Madame Borin, de Paris.

Madame Calpatri, de Paris.

Madame de Chamborau.

Madame Cauchois avec  
Madame de Frometot sa Fille,  
de Roüen.

Madame du Pleffis Bidé  
avec M<sup>lle</sup> de la Guerche.

Madame de Chasse Loire &  
M<sup>r</sup> son Fils.

M<sup>r</sup> Casin & Madame sa  
Femme.

M<sup>r</sup> & Madame Daudieu :



& M<sup>le</sup> leur Fille, de Montbrison.

Madame de Machaut, de Chatillon sur Loire.

Madame Bertin, de Paris avec M<sup>le</sup> sa Fille.

M<sup>r</sup> le Machois, de Roüen, M<sup>e</sup> sa Sœur Religieuse, & M<sup>r</sup> de la Barre son Beau-Frere.

M<sup>r</sup> Duret, Conseiller au Chastelet de Paris.

M<sup>r</sup> Rolland Conseiller de Reims.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Priere en Bretagne.

M<sup>r</sup> l'Abbé Dargence.

# 94 MERCURE

M<sup>r</sup> l'Abbé Saré.

M<sup>r</sup> l'Abbé Favar.

M<sup>r</sup> le Curé de S. Benoist de Paris.

Madame de Langeron, Abbesse de Nevers.

Madame de la Mary, Abbesse de Ligueur.

Madame de Beauxoneles, Abbesse de Mouton.

Madame de Barillon, Sœur de l'Ambassadeur de ce nom, & Madame de Force, Religieuses de Poissy.

M<sup>r</sup> Tridon, Prieur du Veurdre & de Chantenez.

M<sup>r</sup> de Fourchaud, Es-

cuyer chez le Roy.

M<sup>r</sup> Courtay.

M<sup>r</sup> de la Graviere.

M<sup>r</sup> de Beauvais.

M<sup>r</sup> de Beaulieu.

M<sup>r</sup> de Pommereuse.

M<sup>r</sup> du Fresnoy.

M<sup>r</sup> Aliberg.

M<sup>r</sup> Davoisan.

M<sup>r</sup> Fremont.

M<sup>r</sup> Cotar.

M<sup>r</sup> Paquier.

M<sup>r</sup> Anisson.

M<sup>r</sup> Vauchelle.

M<sup>r</sup> de Valambon.

M<sup>r</sup> Moulié.

M<sup>r</sup> Fayer.

## 96 MERCURE

M<sup>e</sup> de Quesfennelle.

M<sup>e</sup> du Quesnoy.

M<sup>e</sup> Baubin.

M<sup>r</sup> l'Archevesque de Paris est presentement dans une sante parfaite. Les Peres Cordeliers du grand Convent, qui pendant le cours de sa maladie avoient fait tous les jours des Prieres publiques dans leur Eglise, pour demander à Dieu sa guerison, voyant qu'elle avoit esté accordée aux vœux de toute la France, voulurent en rendre des actions de graces particulières,

&

& pour en rendre la solennité plus éclatante , ils prièrent Madame l'Abbesse de Port-Royal , digne Sœur de cet illustre Prelat, de vouloir bien qu'on la fist dans son Eglise le 20. du mois passé, jour de sainte Marguerite, dont elle porte le nom. Le Pere Gardien, avec ses Officiers , & accompagné d'environ trente Religieux , se rendit dans l'Eglise de Port-Royal le matin de cette Feste. On commença par chanter Tierce , & ensuite la grand' Messe fut chantée avec toutes

*Aoust 1687.*

I

## 98 MERCURE

les ceremonies du grand Convent , & plusieurs Motets de Musique au saint Sacrement, à sainte Marguerite, & pour le Roy , après quoy l'on chanta Sexte. Au sortie de l'Eglise , ils furent traitez magnifiquement avec les Directeurs & les Aumôniers. On chanta Nones & Vespres à l'heure ordinaire , en Pleinchant & en faux-Bourdon, & cela fait, le Pere le Blanc, Vicaire du Grand Convent, prononça le Panegyrique de la Sainte avec beaucoup de succès. Il dit de Madame

l'Abbesse de Port-Royal, qu'elle conduisoit sans commander, qu'elle gouvernoit sans regner, & qu'elle estoit dans son sexe ce que M<sup>r</sup> de Paris est dans le sien. Un Salut en Musique termina la Feste. Il fut chanté par les mesmes Peres, qui firent tout l'Office de ce jour-là d'une maniere qui fit connoistre le zele qu'ils ont pour M<sup>r</sup> l'Archevesque, & pour Madame l'Abbesse de Port-Royal.

Tout le monde a esté touché de la perte que nous avons faite de M<sup>r</sup> le Duc de

# 100 MERCURE

S. Aignan. Je vous l'ay déjà fait voir par les Vers que je vous ay envoyez sur cette mort. J'y joins aujourd'huy une Epitaphe, faite par Mademoiselle de Razilly.

## EPITAPHE DE MONSIEUR LE DUC DE SAINT AIGNAN.

**C***eluy gist l'arnement & la fleur  
De l'Antique Chevalerie,  
Qui des Bayards eut le bon cœur,  
L'adresse & la galanterie;  
Qui soumit à la pieté  
La gentillesse & la gayerie.*



*Du beau feu qu'il eut en partage ;  
Qui fut Amy de bonne foy ,  
Et qui mit tout son avantage  
A l'honneur de plaire à son Roy.*

Je vous envoie des Paroles qui ont esté notées par la jeune Mademoiselle Laurent, assez distinguée par les talens extraordinaires qu'elle a pour la Danse , pour la Musique, & pour sa délicatesse à jouer du Claveffin. Elle fit chanter l'Hyver dernier quelques Ouvrages devant Madame la Dauphine , qui l'honora de son approbation.

I iiij

## 102 MERCURE

### AIR NOUVEAU.

**R**ien n'approche de la peine  
Que je souffre près de vous.  
Vous faites mille Amans, Climene,  
Et je ne puis faire un Jaloux.

Il s'est fait en peu de jours  
tant de copies du Portrait en  
Vers que je vous envoie, que  
j'apprehende qu'il n'ait pas  
pour vous la grace entiere de  
la nouveauté. Tous ceux qui  
l'ont veu en ont trouvé le  
tour singulier, & peut-estre  
seroit-il bien difficile de rien  
faire de plus beau, pour un  
Ouvrage de cette nature.

PORTRAIT DE CLARICE.

**I**'Espere que l'Amour ne s'en fa-  
chera pas,

Assez peu de Beutez m'ont paru  
redoutables,

Je ne suis point des plus aimables,  
Mais je suis des plus delicats.

J'estois dans l'âge où regne la ten-  
dresse,

Et mon cœur n'estoit point touché.  
Quelle honte ! Il falloit justifier sans  
cesse

Ce cœur oisif qui m'estoit reproché.

**S**

Je disois quelquefois ; qu'on me  
trouve un visage,

Dont la beauté soit vive, & dont  
l'air vif soit sage,

Où regne une douceur dont on soit  
attiré.,

**I** iiij

# 104 MERCURE

Qui ne promette rien, & qui pour-  
tant engage ;

Qu'on me le trouve, & j'aimeray.

2

Ce qui de plus seroit bien neces-  
saire,

Ce seroit un esprit qui pensast fi-  
nement

Sans pretendre à ce caractère,

Qui pour estre sans art n'eust que  
plus d'agrément,

Un peu timide seulement,

Qui ne pût se montrer ny se ca-  
cher sans plaire ;

Qu'on me le trouve. & je deviens  
Amant.

S

On n'est pas obligé de garder de  
mesure

Dans les souhaits qu'on peut for-  
mer ;

# GALANT. 105

Comme en aimant je pretens  
estimer,

Je voudrois bien encore un cœur  
plein de droiture,

Une vertu naïve & pure,  
Qu'on me la trouve, & je pro-  
mets d'aimer.

S

*Par ces conditions j'effrayois tout  
le monde,*

*Chacun me promettoit une paix si  
profonde*

*Que j'en serois moy-mesme em-  
barassé.*

*Je ne voyois point de Bergere  
Qui d'un air un peu couroucé  
Ne m'en voyast à ma Chimere.*

E

*Je ne sçay cependant comment l'A-  
mour a fait.*

*Il faut qu'il ait long-temps medité  
son projet,*

*Mais enfin il est sûr qu'il m'a trouvé  
Clarice,*

*Semblable à mon idée , ayant les  
mesmes traits ;*

*Je croy pour moy qu'il me l'a faite  
exprés.*

*O que l'Amour a de malice !*

M<sup>r</sup> de Fontenelle qui a laissé échaper ce petit Ouvrage, se prepare à nous donner dans fort peu de temps un Recüeil de ses Poësies sur divers sujets. Il y a des Epitres à la maniere de celles d'Ovide, avec des Eclogues qui sont d'une tres-grande beauté, & si les *Dialogues des Morts*, la *Pluralité des Mondes*, & l'*Hi-*

*histoire des Oracles* vous ont fait admirer son heureux talent à traiter en Prose toutes sortes de matieres, je ne doute point que ce Recüeil ne vous le fasse admirer également dans la maniere agreable dont il sçait tourner les Vers.

Monſieur le Comte de Toulouse, en allant à Maintenon, passa par Ramboüillet, où il fut receu magnifiquement par M<sup>r</sup> & Madame d'Antin. Il y dîna, & voulut ensuite avoïr le plaisir de la Promenade du Parc & des Roches, qui sont un endroit

# 108 MERCURE

fort agreable. On luy chanta  
dans les Roches ces Vers que  
M<sup>r</sup> de Messange avoit faits à  
sa loüange dès qu'il sceut son  
arrivée. Ils sont sur l'Air du  
Menuet de l'Opera de M<sup>r</sup>  
Matau. -

*Vn Amour*

*Doux , discret & sage ,*

*Vn Amour*

*Plus beau que le jour ,*

*A quitté son brillant séjour ,*

*Pour venir dans nostre Boccage.*

*Accourez , Bergers d'alentour ,*

*Accourez tous pour luy faire la cour.*



*Que ces Bois*

*Et ce beau Rivage ,*



*Que ces Bois  
Dont il a fait choix ,  
Aujourd'huy reçoivent ses Loix ;  
Qu'en ces lieux tout luy rende  
hommage.*

*Doux Oyseaux, répandez vos vaix,  
Venez , plaisirs , venez tous à la  
fois.*



*Ses douceurs ,  
Aimables Bergeres ,  
Ses douceurs*

*Ont des traits vainqueurs.  
Contre luy conservez vos cœurs ,  
Si vous pouvez estre severes ;  
Mais en vain ses yeux enchanteurs  
Feront contre eux armer mille ri-  
gucurs.*



*Qui pourroit , par toute la terre ,  
S'opposer à des coups si beaux ?*

## 110 MERCURE

*Ses yeux sont deux ardens flam-  
beaux ;*

*Son Pere lance le tonnerre ;*

*Et bien-tost ce jeune Heros ,  
Doit mettre en feu tout l'empire des  
Eaux.*

Ces Vers furent trouvez  
fort galans , & M<sup>r</sup> de Mes-  
sange eut le plaisir de les en-  
tendre louer par la plus belle  
bouche du monde , puisque  
l'Amour n'en peut avoir de  
plus belle , ny estre plus beau  
que Monsieur le Comte de  
Thoulouse. Ce jeune Prince  
dit à l'Auteur , & cela de son  
propre mouvement , & avec  
un agrément plein de bonté.

## GALANT. III

qu'il les montreroit au Roy.

M<sup>r</sup> le Duc de Noailles étant uniquement attaché à la personne de ce grand Monarque, & ne voulant point quitter la Cour, mesme pendant qu'il n'a point à y exercer sa Charge, fit bâtir une fort belle Maison à S. Germain en Laye dans un temps où il y avoit apparence que Sa Majesté y passeroit une partie de chaque année. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ayant resolu d'aller voir cette Maison, le jour fut pris sur la fin du mois



## 112 MERCURE

dernier , mais Madame la Dauphine s'estant trouvée indisposée , ne put accompagner Monseigneur , qui s'y rendit suivy d'un grand nombre des Seigneurs de la Cour. Il y soupa & y fut traité avec la magnificence ordinaire , à M<sup>r</sup> le Duc de Noailles. Il y eut Musique , & rien de tout ce qui peut satisfaire l'ouye , & le goust , ne fut épargné dans cette Feste.

Nous avons depuis peu en France le Pere Martial de S. Paulin General des Carmes Dechauffez. Le Roy qui ne

## GALANT: 113

cherche que le bien, & la gloire de l'Eglise, a beaucoup contribué à l'Electi<sup>o</sup>n de ce General, dont le merite demandoit le choix qu'on a fait de luy pour remplir une Charge de cette importance.

Vous sçavez, Madame, que les Generaux d'Ordre tiennent un des premiers rangs de l'Eglise, & qu'ils l'ont à Rome après les Cardinaux.

Aussi peut-on dire qu'il est peu d'emplois plus considerables dans l'Eglise, un General ayant la direction de tout ce qu'il y a de Convents

*Aoust 1687*

*K*

## 114 MERCURE

de son Ordre chez tous les Souverains de l'Europe. Tous ceux qui possèdent cette dignité, à l'exception du General des Jesuites, comme je vous l'ay marqué dans ma derniere Lettre, ont droit de visiter tous les Convents de leur Ordre, dans quelques Royaumes qu'ils soient situés, & ils y sont receus avec de fort grands honneurs. Celuy des Carnes Dechaufsez fut conduit à l'Audience du Roy sur la fin du mois dernier, par M<sup>r</sup> de Bonneuil, Introduceur des Ambassa-

deurs, qui le prit à Paris dans les Carosses de Sa Majesté. Ce Monarque le reçeut avec l'agrement qui luy est ordinaire, sur tout lors qu'il donne Audience à des personnes d'un merite distingué. Ce General l'eut aussi ce jour-là de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc d'Anjou, & de Monseigneur le Duc de Berry. Il fut magnifiquement traité à diner par les Officiers du Roy, & quoy que ce fust un

K ij

## 116 MERCURE

jour gras, on apresta ce repas en maigre, pour se conformer aux Regles de l'Ordre. Il alla quelques jours après à Saint Cloud où il fut conduit dans les Carosses de leurs Alteſſes Royales par M<sup>r</sup>, Aubert, Introduceur des Ambassadeurs près de Monsieur, & il eut Audience de Monsieur, de Madame, de Monsieur le Duc de Chartres, & de Mademoiselle.

Je vous envoie la dernière partie de la Medecine universelle de M<sup>r</sup> de Comiers.

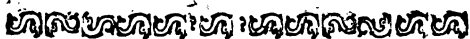
• Je ne vous en dis rien, ne me



trouvant pas assez habile pour  
juger d'un Ouvrage de cette  
importance , mais je suis  
persuadé qu'il rejouira ceux  
qui aiment la vie , qu'il en  
chagrinerà d'autres , qu'il  
partagera les Sçavans , &  
qu'enfin il fera beaucoup de  
bruit dans le monde.



# 18 MERCURE



MEDECINE UNIVERSELLE  
pour la guerison des plus  
fâcheuses maladies, & pour  
prolonger la vie.

**P**uis que l'Ecclesiastique  
nous assure que toute gue-  
rison vient de Dieu , & qu'il  
nous apprend que c'est de la terre  
que Dieu a créé la Medecine ;  
Altissimus creavit de terra  
Medecinam ; il est inutile de  
rechercher icy par le moyen de  
qui cette Medecine a passé jus-  
qu'à nous. Il importe peu de sça-  
voir si nous la tenons de la Ca-

baie des Hebreux , si c'est d'A-  
pollon , ou de son Fils Esculape ,  
d'Hermes Trimegiste , de Rai-  
mond-Lulle , d'Arnoult de Ville-  
neuve , de Roger Bacon Corde-  
lier Anglois , de Theopharaste  
Paracelse , de Basile Valentin ,  
de Vvan-helmont , ou de quel-  
que Cosmopolite ou Frere de la  
Rose Croix. Il suffit que sa Com-  
position soit facile & de peu de  
coust , que ses effets soient tres-  
assurez , & qu'on puisse mesme  
se persuader qu'elle sert pour ra-  
jeunir , ce qui paroistroit un  
vray paradoxe , si nous n'avions  
dans la sainte Ecriture & dans

## 120 MERCURE

*l'Histoire Profane des témoignages authentiques du rajeunissement. Le Prophete Roy dans le Pseaume 102. Verset 5. fait deux propositions de certitude de foy ; La premiere , que l'Aigle rajeunit , & la seconde , que nostre jeunesse peut estre renouvellée de mesme que celle de l'Aigle , renovabitur ut aquilæ, juvenescet tua.*

*Tous les Peres de l'Eglise croyent fermement que l'Aigle rajeunit , mais ils sont d'avis differents sur la maniere dont cet Oyseau rajeunit. Il n'y a que Saint Augustin qui commentant*

*ce*

ce Pseaume , dit que l'Aigle dans sa vielleſſe , pour avoir le bec ſuperieur trop crochu ne peut prendre que tres-peu ou point de nourriture. C'eſt pourquoy eſtant excenſué par une longue diette , il ſe trouve ſans force & ſans vigueur ; mais après avoir uſé contre une pierre l'extremité trop crochue de ſon bec ſuperieur , & prenant ſuffiſamment de la nourriture , il paroist rajeunir , & renouveler ſes forces. Le Prophete Iſaye parle de ce rajeuniſſement de l'Aigle dans le 40. Chapitre Verſet 31. & Job dans le 39. Chap. Verſ. 26. en dit autant

Aouſt 1687.

L

## 122 MERCURE

de l'Esprevier. Aldroandys dans  
le premier Livre de son Orni-  
thologie, & Gasnerus au 5.  
Livre des Oyseaux, parlent de ce  
rajeunissement de l'Aigle. Per-  
sonne n'ignore que les Serpens  
quittent leurs vieilles peaux que  
l'on trouve ordinairement dans  
les buissons. Je ne diray rien icy  
de la dépouille des Cygales, ayant  
vou arriuer ce beau mystere sur  
maman à la Ville de Nions en  
Dauphiné, en visitant le plus  
beau & le plus haut de tous ses  
Ponts, d'une seule Arcade qui  
prend d'une Montagne à l'autre,  
& la source inépuisable des

vents qui sortent à heures réglées d'un Rocher, & soufflent le long de la Riviere jusque vers la Ville d'Orange. Nous lisons dans Phitostate au 3. Livre ch. 1. de la Vie d'Apollonius Thianéen, que dans les endroits du Montcautase les plus escarpez & inaccessibles aux hommes, il y a une race de Singes appelée Pytiques, qui font pour les Habitans la vendange ou recolte du poivre. La chair de ces Singes est un médicament souverain au Lion, lequel estant chargé d'années ou de quelques maladies, en guetis & rajeunit en man-

L ij

## 124 MERCURE

geant un de ces animaux.

Si les Oyseaux & les Animaux peuvent rajeunir, on peut conclure qu'il n'est pas impossible à l'homme de joür du mesme avantage. En naissant nostre temperament est fort chaud & humide, & en vieillissant il devient froid & sec. Il ne s'agit donc que de reparer l'humide radical, & remettre au premier estat la trop grande secheresse des Vieillards pour reprendre le mesme temperament de jeunesse.

Il faut maintenant prouver qu'en effet plusieurs hommes ont rajeuni. *Acedés* &



tant tres ſçavante en Medecine,  
fit rajeunir le Vieillard Aſon.  
C'eſt ſur cela qu'Ovide a dit  
dans ſon Livre des Metamor-  
phoſes, que Medée avoit fait ha-  
cher & cuire Aſon, ce qu'on  
doit attribuer à des bains chauds  
qu'elle compoſa avec des miné-  
raux & qu'elle pluſieurs ſimples ou  
herbes. Cela n'eſt pas hors de  
croyance, puis que Petrus Mar-  
tyr Augerius Milanois, aſſure  
dans ſes Decades, que dans l'Iſle  
Barrique il y a une Fontaine dont  
la boiſſon rétablit les Vieillards  
dans leur vigueur de jeuneſſe ;  
neanmoins les cheveux demeu-

L iij

## 126 MERCURE.

rent blancs & les rides du visage n'en sont point effacées. Et dans Lucaya il y a une semblable Fontaine, au rapport de Petrus Chieza dans le 41. chap. de la 2. partie de l'Histoire du Perou. Vous pouvez encore voir ce qu'Herodote en son 4. Livre dit, de la vertu de semblables Eaux qui ont donné lieu au nom de la Fontaine de Jovence.

Torquemada dans le premier Dialogue de son Horti-florid. assure qu'à Tarente en Italie en l'année 1531. un Vieillard de cent ans, ayant (comme on dit) un pied dans la fosse, rajennit tout.

comp & en toutes choses, & ves-  
cut encore cinquante ans. Il en  
dit autant d'un autre Vieillard  
dont l'Histoire fut verifiée par les  
premiers Magistrats. Valescus  
Taxentafius dit qu'en la Ville de  
Monvedro, autrefois Sagonee,  
au Royaume de Valence en Ef-  
pagne, il avoit veu une Reli-  
gieuse Abbessse, laquelle estant  
déja decrepite, barbe, & sentant  
le sapin, ses dents luy revinrent  
tout à coup, ses cheveux noirci-  
rent, son front fut applany, sa  
gorge parut comme à une Fille  
de quinze ans; enfin on la vit  
renouvelée en jeune & belle

L iij

## 128 MERCURE

Fille en toutes choses.

Deux Historiens modernes tres-dignes de foy dans leur Histoire de Portugal, ſçavoir Ferdinand Caſtaneda au 8. Livre, & Pierre Maſſée au 11. Livre, aſſure qu'un noble Indien rajeunit trois fois pendant les 340. années qu'il vécut. Cette Histoire eſt tres-authentique, puis que Mendaza nous aſſeure in Viridario au 4. Liv. Problème 17. que pluſieurs Jeſuites ont veu, connu, & parlé à cet Indien trois fois rajeuni, & qu'ils ont attéſté par leurs Lettres.

Now parlerons de la Meda-

## GALANT. 129

cine Universelle & de sa composition après que nous aurons fait connoître qu'elle ne consiste pas dans l'Alcali ny dans l'Acide qui sont deux estres nouvellement mis en vogue.

Si on veut croire Tackenius, & après luy sa nouvelle Secte d'Hypocrate Chymiste, on peut devenir tout à coup & sans estude grand Medecin & se faire admirer, car il n'y a qu'à connoître les Familles des Acides, des Alkalis & des Opiates. Donner des Alkalis lors que le Malade est comme en feu, afin d'im-  
bibes ses parties ignées, & ar-

## 30 MERCURE

rester leur trop prompt mouve-  
ment, & au contraire ordonner  
des Acides, afin d'éveiller &  
d'exciter la chaleur naturelle du  
Malade qui se trouve comme en-  
gourdy dans le froid, & enfin  
faire prendre des Opiates pour  
faire reposer & dormir le Malade,  
lors que les douleurs sont aiguës  
& violentes. Il est vray que  
beaucoup de gens se font admi-  
rer par les prompts secours &  
soulagements qu'en reçoivent les  
malades. Ainsi j'ay vû guérir  
des Catarres & Rhumatismes  
par une grande sueur universelle  
procurée par des râves, que les

cris de Paris appelle tendrette, pilées dans un Mortier de marbre, & appliquées sous la plante des pieds. Mais la Medecine universelle ne peut consister dans les Alkalis, Acides & Opiates, d'autant qu'ils ne peuvent qu'apaiser les violens symptômes, & non pas ôter la cause des maladies qui provient des humeurs peccantes qui sont enfermées dans les viscères ou ventricules des membres & jointures. qu'il faut necessairement faire évacuer.

Si ces humeurs peccantes & malignes & substances venimeu-

## 122 MERCURE

ses sont spiritueuses & subtiles, elles doivent estre chassées à travers les pores par insensible transpiration. si elles sont plus humides, on les doit faire sortir par la sueur. Quasi si elles sont humides mais grossieres, elles seront évacuées par les urines, & si elles sont moins humides, & plus grossieres, elles sortent par la purgation ordinaire ou par vomissement. Il faut purger sans violence & sans affoiblir le Malade en fortifiant la nature. Je viens aux qualitez requises à la Medecine universelle.

Le Remede universel doit a-



# GALANT. 133

voir de l'affinité & du rapport avec nostre chaleur naturelle & nostre humide radical, pour les maintenir & rétablir; & pour augmenter ainsi nos forces abbaïssées, on forte que la nature sans pâtir chafse d'elle-mesme hors des cavitez des visceres ou ventricules de tous les membres du Corps, ce qu'il y a d'étranger & de malin, Acide ou Alkali, ou sang fermenté & extravasé, qui cause des pleuresies, catharres, goütes & rhumatismes, dont la cause provient, lors qu'estant échauffé par quelque exercice, ou mesme pour parler trop haute-

## 134 MERCURE

ment, où estant dans le lit, ou hume à bouche ouverte un air trop froid, ou serain plein de vapeurs & de nitre; car cet air n'ayant pas esté attiédy en passant par le nez qui est le canal ordinaire de la respiration, & empeschant par son trop de froidure dans les Poulmons le mélange parfait du chyle & du sang, il s'y trouve meslé, & fermentant dans les extremittez des arteres s'extravase dans les cavitez des jointures, où il cause les douleurs aiguës par leur acrimonie sur les nerfs, jusqu'à ce que la chaleur naturelle du sang ait

fait évaporer les parties aiguës,  
acres & ignées, & lorsque l'on  
a humé cet air trop froid pendant  
le temps de la digestion, la partie  
du chyle, meslée avec le sang ex-  
travasé, cause la goutte noyée,  
& sa vase ne pouvant s'évapo-  
rer, forme cette matiere plastreuse.  
La Medecine universelle doit  
donc chasser par transpiration  
sueur ou urine, rarement par le  
bas, & encore plus rarement par  
le haut, tout ce qui est estranger  
& nuisible, mesme des ventri-  
cules des jointures de chaque  
membre, ce qui n'est pas l'effet  
des medecines ordinaires qui é-

## 126 MERCURE

chauffent, travaillent, & faiguent, d'autant qu'elles n'agissent que par leurs parties malignes, lesquelles estant unies à leurs semblables de mesme genre & espece, les entraînent avec elles, lors que la nature sentant son ennemy renforcé s'irrite & ramasse toutes ses forces pour jeter le tout au dehors par des efforts violens. Il faut de plus que la Médecine universelle se puisse donner en toute saison, à toute complexion, à tous âges, aussi-bien aux Enfans qu'aux Vieillards, sans que la précision du plus ou du moins de la doze puisse nuire.

# GALANT. 197

Elle doit guerir en peu de prises  
les maladies, les plus fâcheuses ;  
elle doit encore estre le remede  
souverain pour tous les maux ex-  
ternes. Voicy la facile composition  
de la Medecine universelle.

## C O M P O S I T I O N de la Medecine universelle.

Prenez Sel-nitre raffiné ; met-  
tez-le fondre lentement dans un  
vase de fer ; estant bien fondu  
jettez par dessus une petite quan-  
tité de charbons de bois doux,  
comme saulx, bien pilé, lequel  
brûlera d'abord & se consumera,  
ce qu'il faut retirer peu à peu,  
jusques à ce que le Sel-nitre

Aoust 1687.

M

# 138 MERCURE

apres la detonnation soit fixé &  
 qu'il ait une couleur un peu  
 verdastre, ce qui arrive lors que  
 le charbon ne se souleve pas  
 comme il faisoit auparavant.  
 Pour lors versez vostre Sel-nitre  
 fondu dans un Mortier de  
 marbre bien chaud; estant re-  
 froidy il restera blanc comme  
 pierre d'albâtre & cassant com-  
 me verre. Pilez-le incontinent,  
 & estendez la poudre sur une  
 lame de verre ou assiette de  
 fayence, & l'ayant couvert de  
 peur de la poussiere, exposez-le  
 un peu panchant à l'air, mais en  
 un lieu où le Soleil, playe ny

rosée ne puissent donner. Met-  
tez au dessous un vase de verre  
pour recevoir la liqueur huileuse  
qui en coulera, car l'humidité  
de l'air resolvant les Sel-nitres  
dans l'espace de quelques jours,  
vous trouverez deux fois plus  
pesant d'huile qu'il n'y avoit de  
Sel-nitre, si l'operation est faite  
dans un temps propre ny froid  
ny trop chaud, mais temperé &  
humide, d'autant qu'il attirera  
le Sel-nitre invisible que nous  
respirons avec l'air.

1. Cette huile estant rectifiée est  
un tres-puissant menstrué, ou  
dissolvant pour extraire l'essen-

**M ij**

## 140 MERCURE

ce de toutes sortes de mixtes.

Prenez donc quatre ou cinq parties de cette huile rectifiée, & une partie du meilleur antimoine qu'on reconnoist par certaines rouffeurs qu'il tire de l'or, près de la mine duquel il se trouve. L'antimoine estant réduit sur le marbre en poussiere tres-fine, mettez-le dans un grand matras de verre, & mettez l'huile de nitre par dessus. Il faut que les deux tiers du matras restent vuides; bouchez le matras si bien qu'il ne respire point, mettez-le en digestion à feu doux ou de Lampe, jusqu'à ce que





## GALANT. 141

L'huile qui furnage l'antimoine  
est, paroisse de couleur d'or ou de  
rouge ; alors tirez vostre huile,  
et l'ayant filtrée par le papier,  
mettez-la dans un autre matras  
de verre à col long ; et met-  
tez par dessus autant de tres bon  
esprit de vin bien rectifié. Les  
deux tiers pour le moins du ma-  
tras demeurant vuides, bou-  
chez-le bien, mettez ensuite  
en digestion en chaleur lente  
pendant quelques jours jusqu'à  
ce que l'esprit de vin ait tiré  
toute la couleur de l'huile ou  
teinture de l'antimoine. Ainsi  
l'huile de nitre restera au fond

## 142 MERCURE

crès-claire & blanche, sur laquelle surnagera l'esprit de vin impregné de la teinture d'or de l'antimoine. Tirez l'esprit du vin, & séparez-le par decantation. L'huile de nître servira toujours à d'autres opérations, pour tirer l'essence de l'antimoine autant de fois qu'on voudra.

Mettez votre esprit de vin dans un alambic de verre, distilez-le doucement jusqu'à ce qu'il n'en reste au fond qu'environ la cinquième partie, qui retiendra avec soy la teinture de l'antimoine, ou bien distilez tout l'esprit de vin, ne laissant

## GALIANI 143

au fond que l'essence de l'anti-  
moine. Vous aurez ainsi en li-  
queur ou en poudre la Medeci-  
ne universelle, par laquelle on  
se preservera & guerira de tou-  
tes sortes d'infirmitez & ma-  
ladies.

Si on s'en sert en liqueur, on  
en prendra cinq ou six gouttes  
dans du vin ou dans du boüil-  
lon, ou dans quelque liqueur  
propre à la maladie.

Que si on l'employe en poudre,  
on en mettra trois, quatre ou  
cinq grains plus ou moins, car  
si la dose est un peu plus forte  
ou plus foible, elle ne peut nuire

## 144 MERCURE

comme font. les autres Medecines, qui toutes ont des qualitez venimeuses. Les Maladies se guerissent dans la seconde ou troisieme prise. Lors que le mal est opiniastre, il faut augmenter la dose, mesme à chaque fois, & cela trois fois la semaine.

Cette Medecine guerit les maladies les plus inveterées & plus difficiles, comme la Fievre quarte, la Fievre etrique, l'Hydropisie, mesme le mal venerien, & le mal caduc. Cette Medecine universelle guerit non-seulement toutes sortes de maladies

ladies internes, mais encore les  
maladies externes y estant ap-  
pliquée en forme de baume, com-  
me playes, ulceres, gangrene.  
Elle guerit de mesme la surdité  
et plusieurs deffauts de veüe,  
mais non pas d'un œil sec et  
atrophie comme j'en ay un de-  
puis 1666. ny la goutte secene  
dont j'ay perdu la veüe de  
l'autre œil, le tout par la fu-  
neste faite du poison du premier  
Artiste du fameux scelerat Sain-  
te Croix, en haine de ce qu'a-  
vec M<sup>le</sup> le Marquis de Saint  
André Monbrun, Capitaine  
General des Armées du Roy,  
Aoust 1687. N

## 146 MERCURE

nous avions empêché la fabrique de son poison dans des vaisseaux de verre hermetiquement scellez dans la Verrerie du Bois-Giset près la Nocle ; mais toute la recompense que j'ay tirée de ces grands services rendus à tous les gens de bien , est de voir que les Amis de la Cabale des Ennemis du Genre humain, ont impunément violé toutes les loix , pour m'imposer silence , en me réduisant au dernier estat de l'illustre Beliffaire. Ainsi , Monsieur , s'il y a des fautes d'ortographe dans cet écrit , je n'en puis répondre étant aveugle depuis dix-neuf

## GALANT. 147

mois , & vous en devez rejeter la faute sur celuy qui me sert de Secretaire.

Enfin cette Medecine remédie promptement à toutes les maladies de la teste qu'elle conforte , de l'estomach qu'elle fortifie , luy rétablissant la vertu de bien digerer. Elle est un vray or potable, puis que c'est la teinture orifique de l'antimoine qui est le premier estre de l'or. Il opere ordinairement par un insensible transpiration , souvent par les sueurs & urines , rarement par le bas . & très-rarement par le vomissement. Ainsi agissant naturellement &

N ij

# 148 MERCURE

*sans aucune violence , le Malade n'est point affoibly comme par les autres Medecines. C'est pourquoy on la peut donner à tout âge , à toute complexion & en tout temps. Usez-en , & faites-en part au Public , & sur tout aux Pauvres , & benissez Dieu qui a créé la Medecine.*

*Je vous tiendray parole en vous envoyant dans peu de jours le secret de faire croistre toutes sortes de Metaux en arbres branchus & solides, ce qui pourra servir aux Eleves d'Hermes , à décider de la terre des Philosophes , de leur feu & de leur*



## GALANT. 149

eau, & à reconnoistre qu'ils attribuent beaucoup de choses à differents estres, qu'on doit peut-estre au nitre & au seul anti-moine.

COMMIERS D'AMBRUN,  
Prevost de Ternant.

Il s'est fait de fort jolis Vers, auxquels l'Auteur a donné le nom de galanterie. Une Dame, quatre Demoiselles, & deux Cavaliers, que l'occasion du voisinage fait souvent rencontrer ensemble, jouïoient un jour à de petits jeux. Une d'elles ordonna à

N iiij

## 150 MERCURE

un des Cavaliers , pour retirer  
son gage, & pour satisfaire aux  
loix du Jeu , de faire des Vers  
pour chaque Personne de la  
Compagnie , & on luy donna  
terme jusqu'au lendemain. Le  
Cavalier , pour executer cet  
ordre, envoya ces Vers à la  
Compagnie.

### A MADAME C.

*L'art de plaire est un don char-  
mant,*

*Hereditaire en certaines Familles;  
Mere ayant comme vous , gentillesse,  
agrément,  
Aura toujours aimables Filles.*

**GALANT. 151**

**A MADEMOISELLE C.**

*Le doux son de la voix , le parler  
gracieux ,*

*Est un charme dans vous qui me  
plaist & me touche ;*

*Mais n'ayez pas toujours un air si  
sérieux.*

*Lors que vous ferez la farouche ,  
Je diray que pour mon malheur  
L'amertume de vostre cœur  
Gâte le miel de vostre bouche.*

**A MADEM<sup>LE</sup> C.D.L.B.**

*Avoir douceur charmante & grace  
naturelle ,*

*Bouche de rose, air fin, grande taille,  
beaux yeux ,*

*Teint de lys , dents d'ivoire , avec  
que blonds cheveux ,*

**N iii**

# 152 MERCURE

*En un mot, estre jeune & belle,  
Pour des Voisins rien n'est si dan-  
gereux;  
Tel ne croit avec vous jouër qu'aux  
petits jeux,  
Qui tout en badinant s'engage,  
Et laisse enfin sa liberté pour gage.*

**A M A D E M<sup>LL</sup>E L. G.**

*L'esprit vif, le cœur bon, l'air ten-  
dre, les yeux doux,  
Ne marquent pas l'indifference.  
Si vous voulez sçavoir ce qu'on pen-  
se de vous,  
Je felicite par avance  
Le Mortel rempli de bonheur,  
Qui pour le prix de sa con-  
stance,  
Vn jour gagnera vostre cœur.*

## A MADEM<sup>LLE</sup> D. C.

*Sçavez-vous bien comment en un  
mot on appelle*

*Vn tendron bien appétissant,  
Vn peloton de neige éblouissant  
Par la blancheur dont il excelle,  
Vn morceau trait de lait caillé,  
Vn petit Ortolan, dodu, gras,  
éveillé,*

*Que volontiers des yeux l'on  
mange,*

*Vne touffe de lys, un bouquet de  
jasmin,*

*Vn satin blanc & doux aux yeux  
comme à la main ;*

*Je nomme tout cela par un seul mot,  
du Carge.*

*C'est aussi le nom de la Personne.*

# 54 MERCURE

A M<sup>r</sup> D. L. T.

*On ne croit boire que chopine,  
Et bien souvent on en boit  
deux ,*

*On badine avec sa voisine,  
Et l'on en devient amoureux.*

*Si de vous par moy je devine,  
De vous chanter cet air n'aurois-je  
pas raison ?*

*Car vous faisons tous deux ce que  
dit la Chanson.*

## ENVOY.

*Vous m'avez demandé des Vers, &  
point de Prose ,*

*Belles , je voudrois qu'autre chose  
Vous m'eussiez demandé ;*

*Autre chose qui fust pour moy , sans  
vous déplaire ,*

# 'GALANT 155

*Plus doux & plus facile à faire,  
Je vous aurois galamment accordé.*

M. D. M.

Ces Vers donnerent lieu  
à un Inconnu , d'envoyer  
ceux qui suivent , à deux  
des Demoiselles de cette  
Compagnie.

*Plus je relis les Vers que l'on a  
fais pour vous ,  
Moins je connois celui qui les sçait  
si bien faire.*

*Son stile est coulant , tendre &  
doux ,*

*Mais quoy que de son nom vous me  
fassiez mystere ,  
Je pretens vous donner un avis sa-  
lulaire ;*

# 156 MERCURE

Donneurs d'avis pourtant ne sont  
guere écoutéz,

Dans la bouche d'autrui souvent les  
veritez.

N'ont rien qui plaise,  
Mais sans plus raisonner,  
Revenons à l'avis que je veux vous  
donner,

Et finissons la parenthese.  
Fille jeune & jolie est un friand  
morceau,

Plaisant à voir, ragoûtant à mer-  
veille,

De s'en rendre le maistre il est facile  
& beau,

A qui sçait bien le prendre par  
l'oreille ;

Gardez-vous des discours flatteurs  
De ces dangereux Orateurs,

Qui ne disent prés des Filletes  
Que propos amoureux, que tendres  
chansonnettes.



*Mal en prit au Corbeau d'avoir trop  
écouté*

*De son perfide amy le decevant lan-  
gage:*

*Le Renard fin après l'avoir flaté,  
Luy fit tomber du bec, & mangea  
son fromage.*

*Les deux Demoiselles en-  
voyèrent ces Vers à l'Auteur  
des premiers, qui aussi-tôt  
leur fit cette réponse.*

*Du Poète inconnu, de l'Auteur  
anonyme,*

*Belles, je goûte fort la rime,*

*Mais non pas la raison;*

*Voulant me faire croire amy suspect,  
j'estime*

*Que son avis pour vous n'est pas  
bien de saison.*

# 158 MERCURE

Comme luy je découvre en vous  
beauté, jeunesse,

Esprit, douceur, enjouement, gen-  
tillesse.

Eh bien ! croit-il qu'épris de tant  
d'appas

Je ressentie pour vous empressement,  
tendresse ?

Point du tout, il se trompe, & je ne  
fais nul cas

De la brune ny de la blonde ;

De toutes deux mon cœur ne vou-  
droit pas,

Ecoutez ma raison, & sur quoy je  
la fonde.

Pour avoir ce morceau friand, deli-  
cieux,

Ce fromage misterieux

Dont parle vostre Auteur, dites-moy  
sans sourire,

Qui pourroit estre un Renard assez  
fin ?

# GALANT. 159

*Pourmoy, de vous j'aime mieux  
dire*

*Ce que disoit le Renard du raisin.*

M. D. M.

Je vous ay déjà dit plusieurs fois qu'on fait frapper des Médailles de tout ce qui rend le regne du Roy , le plus beau Regne dont on ait jamais parlé, de sorte qu'on pourra faire une Histoire métallique de la vie de ce Monarque. Je vous ay déjà envoyé quantité de ces Médailles, non pas selon l'ordre des actions de Sa Majesté, mais suivant qu'el.

160 **MERCURE**

les sont tombées entre mes mains. Quoy que je ne garde point l'ordre des temps, c'est toujours vous faire part de quelque chose de nouveau que de vous envoyer ce que vous n'avez pas encore vû : & comme la Médaille de la Flotte Hollandoise brulée, devant Tabago est de ce nombre, je vous l'envoie. Je ne vous repete point que le Portrait du Roy est à la face droite de toutes, & que l'ayant déjà fait graver cinq ou six fois, je ne vous envoie plus que les revers.

On a renouvelé icy depuis peu les défenses qui avoient esté publiées touchant les Jeux de hazard, & cela s'est fait en cette sorte. Le premier du mois passé le Parlement donna un Arrest, par lequel après avoir mandé les Officiers de Police & les avoir entendus, il ordonna qu'ils donneroient leur avis par écrit sur les moyens les plus convenables de faire cesser ces sortes de Jeux. Ils donnerent leur avis, la matiere fut mise en délibération, & les conclusions de

*Aoust 1687.*

O

## 162 MERCOURE

M<sup>r</sup> le Procureur General  
 ayant esté prises , il fut or-  
 donné le 18. du mesme mois  
 que les Ordonnances & Ar-  
 rests concernans les Jeux de  
 hazard seroient executez ,  
 avec défenses à toutes per-  
 sonnes de quelque qualité &  
 condition qu'elles soient , de  
 donner à jouer dans leurs  
 maisons à ceux qui y vien-  
 dront pour ce sujet , & par-  
 ticulierement aux Jeux du  
 Hoca, de la Bassette & du Lans-  
 quenet , à peine contre ceux  
 qui oseront y contrevenir ,  
 de trois mille livres d'amen-

de , applicable un tiers au Roy , un tiers à l'Hospital General , & l'autre tiers aux denonciateurs , sans prejudice de plus grande peine si elle y échoit , principalement en cas de recidive. Il fut ordonné par le mesme Arrest que les condamnations d'amende pourront estre prononcées par le Lieutenant de Police au deffaut d'autre preuve sur les seuls procès verbaux de deux Commissaires du Chastelet , contenant que de l'ordre de ce Juge de Police , ils auront

O ij

## 164 MERCURE

averti ceux qui donneront ainsi à jouïr, de cesser leurs Assemblées ; que les preuves de les avoir continuées, seront le concours des Laquais , des Carosses & des Chaïses qui se trouveront ordinairement arrestées aux portes de leurs maisons, joint à la connoissance publique & au temoignage des voisins , si quelques uns d'eux veulent déposer ; que les Propriétaires des maisons dont les Locataires donneront ainsi à jouïr , après que les Commissaires du Chastelet



les auront avertis suivant l'ordre du Lieutenant de Police, pourront estre par luy condamnez sur les procès verbaux de deux Commissaires solidairement avec les Locataires au payement des amendes jusques à la somme de mille livres, & que les maisons demeureront fermées pendant six mois, à moins que les Propriétaires n'ayent donné congé aux Locataires d'en fortir. Cet Arrest a esté leu, publié & affiché par tout Paris, & il y a beaucoup d'apparence qu'il fera

cesser les Jeux ruineux dont tant de familles se trouvent incommodées.

Le 19. du mois passé mourut à Besançon Messire René de la Tour, Marquis de Montauban, Lieutenant General dans les Armées de Sa Majesté, & au Gouvernement de la Comté de Bourgogne. Il avoit passé par tous les degrez Militaires qui peuvent conduire à la Charge de Lieutenant General, & sa valeur & son merite luy donnoient droit d'en esperer de plus élevez, puisque lors qu'on a pû

monter jusque-là , il n'y a plus de poste d'honneur entre ce haut rang & celui de Marechal de France , & qu'ainsi il ne reste qu'un seul pas à faire pour y parvenir. Sa vertu , sa conduite , son esprit & son courage ont toujours paru par tout , où il a falu combattre , ou commander pour le service du Roy. La Bataille de Senef , la retraite de l'Armée après la mort de M<sup>r</sup> de Turenne , & celle de Messine , ont esté des endroits remarquables , où cette valeur & cette conduite

## 168 MERCURE

ont éclaté. J'irois trop loin si je vous parlois de tous les Combats & de tous les Sieges où il s'est trouvé, avec une intrepidité qu'on a toujours admirée. La maniere dont il se distingua dans les Guerres de Hollande luy fit meriter le Gouvernement de Zutphen & de la Province qui porte ce nom : & l'on peut dire qu'il s'est toujours montré digne petit-Fils d'un autre René de la Tour, Marquis de Gouvernet, fameux par plusieurs actions memorables qui l'ont rendu célèbre

bre

bre dans le temps des guerres civiles de la Religion & de la Ligue, & l'un des Hommes Illustres de Dauphiné, dont les Vies ont esté écrites par M<sup>r</sup> Allard, Ancien President en l'Electi<sup>o</sup>n de Grenoble. Il travaille de mesme à l'Eloge de M<sup>r</sup> le Marquis de Montauban, & c'est de luy que j'ay appris que la Famille de la Tour Gouvernet est une branche de celle de la Tour du Pin, de laquelle ont esté les quatre derniers Dauphins de Viennois. Albert de la Tour du

*Aoust 1687.*

P

**Pin, III.** du nom, eut trois  
Enfans, **Humbert** qui epoula  
l'Heritiere de Dauphiné, **Al-**  
**bert IV.** qui continua la  
branche des Seigneurs de la  
**Tour du Pin,** & **Aymard**  
qui commença celle de **Gou-**  
**vernet** & qui vivoit en 1260.  
Il a esté le troisiéme Ayeul  
de M<sup>r</sup> le Marquis de **Mon-**  
**tauban,** & ses Successeurs se  
sont terminez en quatre Bran-  
ches, celle du Marquis de  
**Gouvernet,** celle du Mar-  
quis de la **Chaux,** celle du  
Marquis de **Montauban** ou  
de ses freres, puisqu'il est

mort sans avoir esté marié,  
 & celle des Seigneurs de S.  
 Sauveur. M de Montauban  
 a eu pour Freres M<sup>r</sup> le Mar-  
 quis de Foyans & M<sup>r</sup> le Ba-  
 ron de la Chaux, tous deux  
 connus par leurs longs ser-  
 vices & par leur prudence.  
 M<sup>r</sup> du Mesnil sont leurs Fre-  
 res uterins, & M<sup>lle</sup> de Mon-  
 tauban, qui a esté Fille  
 d'Honneur de de la feüe  
 Reyne Mere, & qui s'est ac-  
 quis une si grande reputa-  
 tion par sa vertu, par son  
 esprit & par sa sagesse, est  
 leur Sœur. La Famille de la

Pij

Tour, porte de *Gueules* à la Tour d'or jointe à un Avant-mur de *mesme*. La Branche de Gouvernet a pris des alliances dans les Maisons Dugatz, de Granges, de Pourret, de Beaufort, d'Arces, de Combourcier, de Chabestan, d'Alleman, de Silves, de Montauban, de Bourrelon, de Sauvin, de Castelan, & elle est entrée dans celles de Rame, d'Ode, de Martin, de Revilasc, de Vastel, de Veronne, d'Artaud, de Forest, de Blain, du Puy-Moutun, de Pierre, de Reynard, de



Vincens , de Cornillan , qui  
 sont des plus anciennes & des  
 plus illustres de Dauphiné ;  
 & dans les autres Provinces ses  
 Alliances ont esté avec les  
 Familles de Bosquet , de Ga-  
 bian , de Chambaud , de Vi-  
 gnoles , d'Herval , de Gincf-  
 toux , de Cuillaumont , de  
 Sadde , de Lanes , de Baudan ,  
 de Marennes , de Saufan ,  
 d'Erard , d'Adelbert , de Ra-  
 phaëlis , de Joannis , & celles  
 des Marquis , Comtes ou Ba-  
 rons de Maison-seule , de  
 Drujas , d'Enteroche , de Ver-  
 nieres & de Maillerargues.

## 174 MERCURE

Je vous parle presque toujours après les autres des grandes nouvelles, dont tous les détails mis ensemble doivent faire des morceaux d'Histoire considérables, mais si j'attens un peu de temps à vous en instruire, j'ay l'avantage de vous en parler juste & à fond. Vous le connoistrez par la Relation que vous allez lire. Je suis sûr qu'elle vous donnera beaucoup de plaisir, & que vous y trouverez des choses fort curieuses, & dignes d'estre remarquées.

## RELATION

Contenant l'arrivée de M<sup>r</sup>  
 l'Ambassadeur de Portugal à  
 Mannheim, premiere Ville  
 du Palatinat ; son Entrée  
 publique à Heydelberg; la  
 maniere dont il a esté receu  
 à ses Audiences publiques;  
 comment il a esté traité, &  
 les Ceremonies du Mariage  
 de la Princesse Marie Sophie  
 Elizabeth de Neubourg, avec  
 le Roy de Portugal.

**M**onsieur le Comte de  
 Villarmayor, Ambas-  
 sadeur Extraordinaire de Por-

P iiii

rugal vers son Altesse Electorale Palatine , s'estant arresté à Manheim , pour se disposer à faire les fonctions de son Ambassade , envoyale 26. de Juin le sieur Antonio Roiz da Costa son Secrétaire , dans un Carosse à six chevaux à Heydelberg , demander jour pour y faire son Entrée publique, & avoir sa premiere Audience. Ce Gentilhomme s'adressa au Grand Chancelier , comme à celuy qui avec d'autres Charges , exerce celle de Secrétaire d'Estat. Ce Ministre luy mar-

qua le dernier jour de ce mesme mois, selon qu'on en estoit déjà convenu. Ainsi cet Ambassadeur ayant à faire la moitié du chemin par eau, envoya dès le 29. tous ses Equipages par terre à Ladembourg, qui est justement entre Manheim & Heydelberg.

Ce mesme jour le Gouverneur de Manheim alla luy rendre visite, & apprit de luy que le lendemain à six heures du matin son dessein estoit de s'embarquer sur le Nekar pour se rendre à Ladembourg, où il trouveroit

## 178 MERCURE

son Train. Il prit ses mesures là-dessus pour luy rendre tous les honneurs qui luy estoient deus, & le 30. à la pointe du jour, on vit deux Regimens d'Infanterie en bataille dans la Place vis-à-vis le Palais où logeoit l'Ambassadeur. L'heure où il en devoit sortir étant venue, le Gouverneur suivi des Principaux de la Noblesse, l'y alla prendre pour le conduire dans la Barque. Le Comte de Villarmayor s'y rendit, marchant toujours entre une double haye de Soldats sous les armes, dont

les Porte-enseignes abbattirent leurs Drapeaux lors qu'il passoit, les Capitaines qu'ils avoient en teste luy ayant déjà rendu leurs civilitez. Après cela, il y eut une décharge generale de la Mousqueterie, qui fut suivie du bruit de tout le Canon de la Place, qui tira trois fois. La Barque où l'Ambassadeur entra, estoit magnifiquement tapissée. Il s'y assit sur un Fauteuil de velours vert, & ayant fait placer les Cavaliers Portugais qui l'accompagnoient par honneur, il fit entrer ses

## 180 MERCURE

Gentilshommes & ses Aumôniers. Une seconde Barque servit pour son Maistre d'Hostel, pour ses pages & ses Officiers, & il y en eut une troisième pour les Valets de Pied & autres Gens de Livrée.

L'Ambassadeur arriva sur les dix heures à Ladembourg, où aussi tost les Bourgeois parurent sous les armes. Après son débarquement, il fut salué par le Marechal des Logis de la Cour de S. A. E. P. qui luy dit que s'il l'avoit agreable, il pourroit monter



à cheval à trois heures après midy, parce que M<sup>r</sup> le Prince Charles quidevoit venir devant de luy, partiroit de Heydelberg en ce mesme temps, pour le rencontrer à moitié chemin. Le Comte de Villarmayor ayant dîné, monta dans l'un de ses Carroffes. Il en avoit deux entre autres d'une tres-grande magnificence. Celuy où il entra, étoit de Velours cramôisy, mais tout en broderie d'or, par dedans & par dehors. Une grosse campane d'or mescée avec de la soye grenadine de la

## 182 MERCURE

couleur du Velours , regnoit tout au tour des bords de l'imperiale. Les Rideaux étoient de Brocard d'or. Une tres-belle peinture donnoit du prix au bois du corps du Carrosse , & sur les extremittez ainsi que sur tout le train, estoit une Sculpture des plus délicates. Enfin tout paroissoit tres-bien travaillé jusques aux rouës mesmes. Ce superbe Carrosse estoit tiré par quatre Chevaux isabelle , dont les longs crins alezans , avoient esté tressez avec du ruban ponceau qui faisoit un

mélange fort agreable. Vingt-quatre Valets de Pied marchoient de chaque costé, & il estoit suivy de l'Escuyer de l'Ambassadeur, monté sur un cheval richement enharnaché. Il avoit des fourreaux de Pistolet & une petite housse en broderie d'or de relief, avec une autre housse plus grande par deffous, de Velours vert, garnie de trois larges galons d'or tout au tour. Douze Pages à cheval marchoient derriere, portant de pareilles housses de Velours, mais à un seul galon d'or. Le

## 184 MERCURE

second Carrosse suivoit à vuide , encore plus magnifique que le premier. Il estoit d'un Velours bleu à fond d'or , garny de campanes tout or , avec des rideaux de mesme. La Peinture ; & la Sculpture en estoient tres belles , & faites par deux des plus habiles Ouvriers de l'Europe pour les Ouvrages de cette nature. Six Chevaux gris pommelez à grande queue blanche , tiroient ce Carrosse. Je ne dis rien de quatre autres qui marchaient en suite , attelés chacun de six beaux

Chevaux noirs, dont les crins estoient ornez d'une quantité prodigieuse de rubans. Ils étoient remplis des Cavaliers Portugais, & des Gentilshommes de l'Ambassadeur, qui avoient tous des habits d'une richesse & d'une propreté surprenante. La broderie d'or qui les couvroit estoit à plein, en sorte que l'on n'en pouvoit remarquer l'étoffe. La livrée, tant des Pages que des gens de Pied & des Cochers, estoit de drap d'écarlate fort fin, & garny de deux galons bleu & argent. Ils avoient tous des

*Aoust 1687.*

Q

## 186 MERCURE

Bas de soye , & des Chapeaux avec de grands bords d'argent & des tours de plumes bleu & blanc ; & les Pages avoient des Vestes de soye mordoré , avec des galons d'argent , que les autres n'avoient pas.

On marchoit en cet équipage , lors qu'on aperceut à demy-lieuë de Heydelberg M<sup>r</sup> le Prince Charles qui attendoit M<sup>r</sup> le Comte de Villarmayor. Le Prince fit d'abord tourner la teste de ses Chevaux vers la Ville , afin que le Carrosse de l'Ambassa-

deur se trouvaſt ſur la droite :  
 & lors qu'ils furent aſſez près  
 l'un de l'autre , le Prince  
 Charles mettant pied à terre ,  
 le Comte de Villarmayor en  
 fit autant , & s'eſtant fait les  
 Complimens ordinaires en  
 ces ſortes de rencontres ,  
 l'Ambaſſadeur entra le pre-  
 mier dans le Caroſſe du Prin-  
 ce , & ſe plaça ſur le derriere.  
 Le Prince ſe mit ſur le de-  
 vant , & les deux trains s'é-  
 tant meſlez , l'on diſpoſa la  
 marche en cette maniere.

Un Eſcadron de Dragons  
 de Monsieur l'Electeur alloit

**Qij**

## 188 MERCURE

devant. Il estoit suivy d'un grand nombre de Valets de Pied meslez parmy des Chevaux de main des Seigneurs de la Cour Palatine. Après venoit à cheval une Compagnie de Gentilshommes étudiants de l'Université ; puis l'Ecurie de S. A. E. qui precedoit plusieurs Carosses tant des mesmes Seigneurs de la Cour de Monsieur l'Electeur, que ceux de la Maison, dans lesquels estoient les Cavaliers & les Gentilshommes Portugais, accompagnez d'un Officier de S. A. E. dans chaque



Carrosse. Ensuite parurent les Trompettes & les Timbales, devant les Officiers & les Gentilshommes de la Chambre de S. A. E. tous à cheval. Les Carrosses du Corps de Monsieur l'Electeur suivirent. Le Comte de Villar-major, & le Prince Charles en occupoient le plus beau. Au costé droit de ce Carrosse, qui estoit le dernier de ceux de la Cour, marchoit l'Escuyer de l'Ambassadeur à la teste des Pages, qui suivoient à une petite distance, & du costé gauche marchoit pa-

reillement l'Ecuyer du Prince , suivy aussi de ses Pages, la mesme chose ayant esté observée à l'égard des Valets de Pied du Comte , & de ceux du Prince. Un Escadron des Gardes du Corps de S. A. E. venoit après eux ; & enfin les six Carrosses de l'Ambassadeur , precedant quelques Compagnies de Dragons qui fermoient la Marche. La Livrée de Monsieur l'Electeur estoit d'un drap bleu garny de galons d'argent ; & les Gentilshommes & Officiers de sa Maison , avoient tous

des habits très-magnifiques.

M. l'Ambassadeur trouva à Heydelberg dès l'entrée de la Ville, une double haye de Gens sous les Armes, par toutes les rues jusqu'à l'entrée du Palais, devant la Place duquel il y avoit un Bataillon dont il fut salué par une décharge de la Mousqueterie. Elle fut suivie d'une triple salve de tout le Canon. L'Ambassadeur fut reçu à la descente du Carrosse par les Princes Frideric & Philippe; & comme Monsieur l'Electeur l'attendoit au haut du

premier Escalier , il ne l'eut pas plûtoſt apperceu qu'il deſcendit ; en forte qu'il l'aborda lors que le Comte de Villarmayor avoit à peine monté cinq degrez. Il le fit couvrir auſſi-toſt , ſans qu'aucune autre perſonne que S. A. E. ſe couvriſt. Il luy donna la main droite , & le fit paſſer devant luy à l'entrée de toutes les portes qui ſe preſenterent juſqu'au grand Cabinet où il le mena. Après qu'ils y furent arrivez, ils ſ'afſirent chacun dans un Fautœuil. Il n'y avoit que ces deux Fautœuils,

teüils, & Monsieur l'Electeur donna la premiere place au Comte. Son Excellence fit ses premiers Complimens, auxquels S. A. E. répondit en des termes qui marquoient beaucoup de respect & de reconnoissance pour le Roy de Portugal. Un peu après l'Ambassadeur se leva, & Monsieur l'Electeur le reconduisit jusqu'à l'entrée de l'Apartement de Madame l'Electrice. qui luy devoit aussi donner Audience. Cette Princeesse, accompagnée de deux Princeesses ses Filles,

*Novst 1687.*

R

reçut l'Ambassadeur à la première Antichambre , & luy offrit le pas pour entrer. Le Comte refusa de passer le premier , & quoy que S. A. E. insistast beaucoup pour l'y obliger , il voulut avoir cette déference pour son sexe, considérant principalement qu'il le pouvoit sans préjudicier à ce qui estoit dû à son caractère , puis qu'il avoit reçu de Monsieur l'Electeur l'honneur qu'il vouloit bien deferer à Madame l'Electrice. Il n'y avoit point de Dais dans la Chambre où elle le

mena, & on n'y pouvoit distinguer ny la main droite, ny la principale place. Il y avoit seulement deux rangs de chaises à l'opposite les unes des autres, & ainsi Madame l'Electrice prit place sur le haut bout des unes, ayant à son côté les deux Princesses ses Filles, & l'Ambassadeur la prit sur le haut bout des autres, ayant le Prince Charles au dessous de luy. L'Audience finie, il se retira. Les Princesses l'accompagnèrent jusqu'à la premiere Antichambre, & le Prince Charles a-

R ij

vec les Princes ses Freres , suivy de beaucoup d'autres Seigneurs , ne le quitterent que lors qu'il fut dans l'Appartement qu'on luy avoit preparé. On avoit aussi destiné des Chambres dans le mesme Palais pour les Cavaliers Portugais qui accompagnoient l'Ambassadeur, ainsi que pour ses Gentilshommes ; le reste de ses Gens fut dispersé par la Ville , mais ils venoient tous manger au Palais.

Monfieur l'Electeur nomma le Baron de Craiter , & le Baron de Spring , pour servir



l'Ambassadeur. Ils se tenoient toujours dans son Antichambre lors qu'il estoit dans l'Appartement , & ils le suivoient quand il en étoit dehors. L'un avoit soin ordinairement de luy servir la Sous-coupe à table lors qu'il vouloit boire , & l'autte de luy verser de l'eau sur les mains , & de luy presenter la serviette.

Au sortir de l'Audience de Madame l'Electrice, le Comte de Castel , & le Grand Marechal , vinrent trouver M le Comte de Villarmayor,

R. iij

## 198 MERCURE

pour luy dire que Monsieur l'Electeur vouloit luy rendre visite. Ce Comte alla le recevoir à la premiere porte de l'Appartement qu'il occupoit, & parce qu'il regardoit cet Appartement comme son propre Palais, il y donna la main & l'entrée à M<sup>r</sup> l'Electeur, le reconduisant ensuite jusqu'au mesme endroit, & en la mesme maniere.

Un des jours suivans l'Ambassadeur visita le Prince Charles qui l'avoit mené dans son Appartement. Il l'en fit avertir par l'un des Barons

qui estoient toujours dans son Antichambre , & il le trouva qui l'attendoit à l'entrée de son Appartement. Le Prince Charles ayant donné le pas au Comte & la Place d'honneur lors qu'ils s'affirent, le reconduisit jusqu'à l'endroit où il l'avoit reçu.

La nuit venuë , le Gouverneur de Heydelberg alla demander le mot à l'Ambassadeur, & les autres jours, ce fut la Princesse Marie Sophie qui le donna , comme Reyne de Portugal; mais le mesme Gouverneur ne laissoit pas de le

R iiij

porter tous les soirs à son Excellence.

A l'heure du Soupé , le Comte de Castel , & le Grand Maréchal , avertirent M le Comte de Villarmayor que S. A. E. l'attendoit pour se mettre à table , & des Pages de Monsieur l'Electeur parurent en mesme temps avec des Flambeaux de cire blanche ; ils marcherent devant luy , ce que fit aussi l'un des Barons , qui porta un Flambeau d'argent avec une bougie. L'Ambassadeur trouva que Monsieur l'Electeur l'attendoit, à l'entrée de son Ap-

partement. S. A. E. luy donna la main droite & le pas, comme Elle l'avoit déjà fait, & luy fit prendre la premiere place à table. Un Seigneur du Conseil Privé de Monsieur l'Electeur, donna pour cette fois à laver, & versa de l'eau premierement à M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, & puis à S. A. E.

La Table estoit sous un Dais, avec deux chaises sur le haut bout. M<sup>r</sup> le Comte de Villarmayor s'assit sur celle qui estoit à main droite, & Monsieur l'Electeur en fit autant sur celle qui estoit à

main gauche. Les Princes ses Fils suiyoient des deux costez, les plus âgez precedant les plus jeunes. L'Ecuyer Tranchant seruoit touûjours l'Ambassadeur le premier, & ensuite Monsieur l'Electeur.

Cette table estoit entourée de tant de Noblesse, que l'on ne se souvient point d'en avoir veu un si grand concours en Allemagne. Il y avoit entre autres plus de soixante Princes & Princesses, que la curiosité avoit attirez de divers endroits, & quelques-uns de soixante-dix

lieuës. Ils se tenoient tous debout & découverts, observant seulement de faire mettre devant eux de simples Cavaliers pour marquer qu'ils étoient *incognito*.

On but d'abord à la santé du Roy de Portugal, & ensuite à celle de l'Empereur, mais il falut que le Comte de Villarmayor qui ne boit jamais de vin, y repondist avec de l'eau, après en avoir demandé la permission. Il y eut durant le repas un concert de Voix & d'Instrumens des plus agreables, & lors que

l'Ambassadeur se retira, Monsieur l'Electeur le conduisit jusqu'à la premiere porte de l'Appartement qui luy avoit esté donné, S. A. E. se tenant à la main gauche du Comte; mais en cette occasion ainsi qu'en toutes les autres, le Comte de Castel, le Grand Marechal & toute la Cour ont toujours suivi l'Ambassadeur jusqu'à la derniere antichambre de son appartement. On sceut cette mesme nuit que le Comte de Martinis venoit d'arriver en qualité d'Envoyé Extraordinaire



de l'Empereur pour complimenter de sa part & de celle de l'Imperetrice , leurs Altesſes Electorales , & la Princeſſe Marie Sophie ſur ſon mariage. La haute qualité de cet Envoyé eſt connue de toute l'Allemagne , où chacun ſçait qu'il eſt de l'une des plus anciennes & des premieres Maisons de Boheme. Il eut audience le lendemain au matin, de Monſieur l'Electeur , de Madame l'Electrice & de la Princeſſe Marie Sophie , à laquelle il preſenta une Bague de

grand prix que l'Imperatrice  
sa Sœur luy envoyoit. Le  
Comte de Martinis parla dé-  
couvert à cestrois Audiences.  
Il n'eut point de preséance,  
& se retira dans la Ville ;  
aussi n'estoit-il qu'Envoyé,  
& non pas Ambassadeur.

Le premier jour de Juillet  
M<sup>r</sup> le Comte de Villarmayor  
entendit la Messe de bon ma-  
tin. Les Aumôniers de S.  
A. E. la celebrerent toujourns  
dans l'appartement de ce  
Comte, qui se mettoit ordi-  
nairement sur un Prié-Dieu  
que l'on avoit préparé à

cet effet , couvert d'un riche tapis avec une Chaise derriere. Il envoya ensuite l'un des Barons qu'il avoit auprès de luy à Monsieur l'Electeur, afin d'avoir audience pour faire en ceremonie la Demande de la Princesse Marie Sophie. Cette audience luy fut accordée en même temps, & il trouva Monsieur l'Electeur à la premiere porte par où l'on entroit dans son appartement, S. A. E. le conduisit à celui de Madame l'Electrice. Cette Princesse y attendoit l'Ambassadeur , accompagnée de la

## 208 MERCURE

Princesse sa Fille , au mesme  
• endroit qu'à la premicre Au-  
dience. Elle voulut comme la  
premiere fois luy donner le  
pas , mais le Comte en usa  
encore comme il avoit déjà  
fait , & se contenta de mar-  
cher devant Monsieur l'E-  
lecteur. Il y avoit les deux  
mesmes rangs de chaises. Ma-  
dame l'Electrice ayant la  
Princesse Marie-Sophie à son  
costé, se plaça sur le haut bout  
des unes , & l'Ambassadeur  
prit place sur le haut bout  
des autres , Monsieur l'E-  
lecteur estant au dessous de luy.  
M le Comte de Villarmayor

fit son Compliment, & demanda la Princesse Marie Sophie en mariage pour le Roy son Maistre, & Monsieur l'Electeur ayant répondu avec des termes pleins de respect, qu'il accorderoit volontiers sa Fille à Sa Majesté, l'Ambassadeur qui considera dès lors cette Princesse comme Reyne de Portugal, se leva, ne voulant plus se trouver assis en sa presence. Monsieur l'Electeur se leva en mesme temps ainsi que Madame l'Electrice & la Princesse; & le Comte poursuivit, assurant leurs Al-

*Augst 1687.*

S

resses Electorales de la satisfaction extrême qu'auroit le Roy son Maistre , d'avoir la Princesse Marie-Sophie pour Epouse , à quoy S. A. E. répondit en luy témoignant la joye que luy caufoit l'honneur que cette Alliance apportoit à sa Maison.

L'Audience estant finie, Monsieur l'Electeur emmena l'Ambassadeur dîner, en luy donnant toujours la main droite , & luy faisant les mesmes honneurs qu'il luy avoit faits le soir precedent. Ce Dîner ne differoit de l'au-

tre Repas, qu'en'ce que l'Envoyé de l'Empereur se trouva à Table , mais placé au dessous de tous les Princes.

On avoit déjà arrêté que ce même jour , après dîné , la Princesse Marie-Sophie seroit publiquement déclarée & reconnüe Reyne de Portugal. Ainsi à l'heure prise pour cette Ceremonie , le Comte de Castel alla avertir l'Ambassadeur. Il sortit de son Appartement suivy des Cavaliers Portugais , de ses Gentilshommes & de tout son train, & alla chez Mon-

S ij

sieur l'Electeur. Il en fut receu comme les autres fois à la premiere porte , d'où S. A. E. mena le Comte à une grande Salle où s'estoit renduë la Princesse Marie-Sophie. Elle estoit sous un Dais, mais non pas Madame l'Electrice qui estoit à sa droite, avec les autres Princes & Princesses ses Enfans , & à la gauche la Dame d'Honneur de Madame l'Electrice, les Gouvernantes des Princesses , la Dame d'Atour , & les Filles d'Honneur. Monsieur l'Electeur mena M<sup>r</sup> le Comte de



Villarmayor jufques au bord de l'Eſtrade, & Son Excellence ſ'approchant davantage, fut le premier à baiſer la main à la Princeſſe qu'on déclaroit Reyne. S. A. E. luy fit enfuite un Compliment, & témoigna luy vouloir auffi baiſer la main, ce que cette Princeſſe ne voulut point ſouffrir. Les Princes ſes Freres & les Princeſſes ſes Sœurs ſ'approcherent d'elle pour luy rendre ce devoir, & après eux la Dame d'Honneur, & les autres Dames, baiſant tous ſa main avec cette difference des

Portugais, que ceux-cy le font en mettant un genoüil à terre, comme il se pratique entre-eux, au lieu que les autres exprimerent leurs respects d'une autre maniere, la genuflexion n'estant pas d'usage en Allemagne, non pas mesme à la Cour de l'Empereur. Après les Dames, suivirent les Cavaliers Portugais, le Secrétaire & les Gentilshommes de l'Ambassade. Les Seigneurs, ainsi que la principale Noblesse de la Cour Palatine, s'avancerent à leur tour, & enfin les Pages de l'Ambassadeur.

Cette cérémonie achevée, Monsieur l'Electeur donna la main à la Princesse sa Fille, dont la queue étoit portée par la Princesse Dorothee sa Sœur, & M<sup>le</sup> le Comte de Villarmayor offrit la sienne à Madame l'Electrice. On marcha de cette sorte jusques à l'Appartement de la Princesse, qui étoit le plus beau, & le plus superbement meublé de tout le Palais. Lors qu'on y fut arrivé, l'Ambassadeur luy remit entre les mains les Pierreries dont estoit composé le riche

Present que le Roy son Maître luy faisoit. Son Excellence se retira ensuite à son Appartement , accompagnée de Monsieur l'Electeur en la maniere ordinaire.

Peu de temps après , le Comte de Castel , & le Grand Mareschal luy vinrent dire que S. A. E. l'attendoit pour le divertissement de la Comedie. Il sortit , & trouva Monsieur l'Electeur à la porte de son Appartement , d'où ils allerent ensemble à celuy de la Princesse Marie-Sophie, le Comte ayant toujours la main

main droite. Monsieur l'Electeur prit la main à la Princesse sa Fille , l'Ambassadeur prit celle de Madame l'Electrice, & ils marcherent vers une Tribune qui répondoit au grand Salon où estoit le Theatre. Plusieurs Balcons que l'on avoit pratiquez sur les costez pour y placer la Cour & les Princes Etrangers, y répondoient de la mesme sorte. L'Ambassadeur avoit déjà veu cette Tribune , lors qu'avant que de faire son Entrée, il alla *incognito* à Heidelberg ; & comme il avoit

Avust 1687.

T

## 218 MERCURE

déclaré dès lors qu'il ne vou-  
loit jamais estre assis en pre-  
sence de la Reyne , ny dans  
les lieux où elle se trouveroit,  
on fut obligé de diviser la  
Tribune par une cloison. Ain-  
si elle fut separée en deux,  
& la Princesse qui avoit esté  
déjà déclarée Reyne , occupa  
dans l'une la premiere place,  
ayant avec elle Madame l'E-  
lectrice & les Princesses ses  
Sœurs, & l'Ambassadeur en-  
tra dans l'autre avec Monsieur  
l'Electeur. Ils furent tous  
deux assis dans des Fauteüils,  
le Comte à main-droite. C'é-

toit une Comedie Italienne qui representoit l'édification de Lisbonne, d'où l'on descendoit par tous les Siecles qui l'ont suivie, pour venir donner des applaudissemens au mariage qui se devoit faire le jour suivant. La Piece estoit fort longue, ce qui fut cause qu'on en laissa la moitié pour un autre jour. Cette premiere partie finit par un Ballet, où les Princes danserent masquez. Après ce Divertissement, la Princesse, l'Ambassadeur, & leurs Alteſſes Electorales se retirerent dans le

T ij

mesme ordre qu'ils estoient venus. L'Ambassadeur ne fut pas plûtoſt rentré chez luy, que les Princes Frideric & Philippe l'y viſiterent. Il leur rendit la viſite peu de temps après.

Le ſoir de ce meſme jour, la Princeſſe ſoupa en particulier avec leurs Alteſſes Electorales, & l'Ambaſſadeur qui avoit les Princes avec luy, ſoupa en public dans ſon Appartement. On luy fit de grandes inſtances pour l'obliger à manger avec la Princeſſe, & on voulut luy per-



suader qu'il le pouvoit faire puis qu'il representoit le Roy son Maistre ; mais son Excellence a toujours cru ne pouvoir mieux marquer son profond respect pour une Princesse, declarée sa Reyne, qu'en refusant toujours de prendre place à sa Table. Le matin du jour suivant, il ne sortit point de son Appartement, & après qu'il y eut dîné, accompagné des Princes comme à l'ordinaire, il vit entrer deux des principaux Ministres de Monsieur l'Electeur, qui luy apportèrent le Present que

T iiij

S. A. E. luy faisoit. Il estoit composé d'une Table , de deux Gueridons , de six Plaqués , d'un Lustre à seize branches , & de deux Vases pour mettre des fleurs, le tout d'argent, & d'un travail admirable.

Ce mesme jour ayant esté pris pour faire à l'Eglise la celebration du Mariage , le Prince Charles suivy de toute la Cour, magnifiquement parée , alla prendre l'Ambassadeur sur les cinq heures du soir pour l'y conduire. Son Excellence avant que d'y al-

ler fit prendre une nouvelle livrée à ses Gens. Elle estoit si éclatante qu'on en a veu fort peu de pareilles. Les Juste-au-corps de ses vingt-quatre Valets de Pied, étoient de Velours vert, chamarrez de deux galons or & argent fort larges, & doublez de Tabis incarnat. Ils avoient des Bas de soye aussi incarnat, & des Chapeaux bordezz d'une large dentelle or & argent, avec des tours de plumes incarnat & blanc. Les douze Pages estoient vêtus en manteau & en pourpoint.

T iiij

## 224 MERCURE

Les manteaux & les haut-de-chaussés estoient de brocard d'or à fond vert, & garnis de trois rangs de Point d'Espagne or & argent, & la doubleure des manteaux estoit de tabis incarnat à fond d'argent. On avoit fait les pourpoints de brocard d'or à fond incarnat, & on les avoit garnis du même Point que les manteaux & les haut-de-chaussés. Ces Pages avoient des Bas de soye incarnat brochez d'or, des Castors avec de grands bouquets de plumes, & des gans garnis aussi de Point d'Espagne or & argent.

Les Cavaliers & les Gentilshommes Portugais , qui avoient déjà paru sous des habits magnifiques , eurent de la peine à en faire faire de plus riches; mais ils en vinrent à bout , n'ayant épargné aucune dépense , & ils se montrèrent dans des ajustemens encore plus superbes qu'ils n'avoient fait le jour de l'Entrée.

Pour M<sup>r</sup> l'Ambassadeur qu'on n'avoit encore vu qu'en Juste-au-corps , il jugea devoir assister en manteau à la grande fonction qu'il al-

loit faire , & l'on peut dire que si son habillement estoit riche , il n'en paroissoit pas moins modeste.

Environné de tant de magnificence il se disposa à partir , & l'on commença la marche en cet ordre. Les Valets de Pied de la Cour s'avancerent les premiers , & furent suivis de ceux de l'Ambassadeur. Les Pages de Monsieur l'Electeur marcherent après , precedant ceux de M<sup>r</sup> le Comte de Villarmayor. Ensuite parurent les Gentilshommes & les Cavaliers de

la Cour Palatine ; & ils étoient suivis des Cavaliers & des Gentilshommes de l'Ambassade. Ceux-cy precedoient immédiatement l'Ambassadeur & le Prince Charles qu'on voyoit derriere cette Troupe , ayant tous deux le chapeau à la teste , toute la Noblesse marchant découverte.

On avoit pratiqué une espece de Galerie qui regnoit depuis la grande Porte du Palais , dont on traversoit la Court jusqu'à l'entrée de la Chapelle. Cette charpente étoit couverte par le haut ;

mais découverte par les cô-  
tez , en sorte qu'on pouvoit  
être veu de tout le monde ,  
& particulièrement d'un  
Regiment d'Infanterie qui  
étoit sous les Armes dans la  
court. La Chapelle étoit  
toute tapissée ; mais ornée  
sur tout de plusieurs Bal-  
cons remplis des Princes  
& des Seigneurs Etrangers.  
On avoit préparé vis-à-vis  
le Grand Autel deux Prié-  
Dieu , couverts de brocard  
d'or , l'un pour la Princesse ;  
l'autre pour l'Ambassadeur ,  
& il y avoit du costé de l'E-



vangile deux Chaïses de Velours, & un banc devant couvert de la mesme étoffe. L'Ambassadeur prit place sur la premiere ; le Prince Charles s'assit sur la seconde, l'un & l'autre en attendant la Princesse, que toute la Cour de S. A. E. estoit allée querir après avoir conduit l'Ambassadeur à l'Eglise. La Princesse y arriva, accompagnée de tous les Princes & de toutes les Princesses de la Maison Electorale. Monsieur l'Electeur la menoit par la main ; la Princesse Dorothee sa Sœur

portoit la queue de sa mante ;  
& si-tost qu'elle parut , l'Am-  
bassadeur se leva , & alla la  
joindre pour la suivre. Cette  
Princesse se mit au Prie-Dieu  
de la main droite , & l'Am-  
bassadeur à l'autre. Monsieur  
l'Electeur & Madame l'Elec-  
trice occuperent les deux  
Chaises , où l'Ambassadeur &  
le Prince Charles s'estoient  
mis d'abord. Les autres Prin-  
ces & Princesses se placerent  
de l'autre costé , tous debout  
ou à genoux selon les occur-  
rences , personne ne s'estant  
assis depuis l'arrivée de la

Princesse dans l'Eglise. Chacun ayant pris sa place, l'Evesque Coadjuteur de celui de Spire sortit de la Sacristie en Habits Pontificaux, & fit la Ceremonie du mariage selon la Coutume de l'Eglise Romaine. On entendit aussi tost après une décharge de toute l'Infanterie, & un tonnerre de coups de Canon, tout le Canon de la Ville ayant tiré par trois fois de suite. La Reyne se retira au milieu d'un bruit confus de Trompetes, & de cris d'acclamation que cha-

cun pouffoit. Monsieur l'Electeur la remena, & M<sup>r</sup> l'Ambassadeur prit la main à Madame l'Electrice. La Reyne de Portugal étant de retour à son Appartement, M<sup>r</sup> le Comte de Villarmayor & tous les Portugais eurent l'honneur de luy baïser la main, & M<sup>r</sup> l'Electeur accompagna l'Ambassadeur à son retour, ainsi qu'il avoit accoutumé.

L'heure de souper estant venuë, le Comte de Castel & le Grand Maréchal allerent avvertir l'Ambassadeur que les

## GALANT. 233

Princes l'attendoient pour se mettre à table, & qu'on l'avoit dressée dans une chambre qui en joignoit une autre où la Reyne devoit souper en public, afin qu'il pût partager le plaisir de la Musique, car comme je vous l'ay dit, l'Ambassadeur n'a jamais voulu manger, ny à la Table de Sa Majesté, ny dans la même chambre. La Reyne estoit à table sous un Dais, ayant à sa droite Monsieur l'Electeur & Madame l'Electrice, & les Princesses Marianne & Dorothee à sa

*Aoust 1687.*

V

## 234 MERCURE

gauche. L'Ambassadeur occupoit le haut bout de la sienne, & les Princes estoient assis des deux costez, se precedant les uns les autres selon le rang de leur naissance. Le Comte de Martinis Envoyé de l'Empereur estoit à la mesme table, mais après les Princes. Le lendemain 3. de Juillet le Comte de Castel vint prier l'Ambassadeur de la part de S. A. E. de vouloir bien assister à une Grande Messe, que l'on alloit celebrer en action de graces du Mariage. Monsieur l'E-

l'electeur l'attendoit à l'ordinaire à l'entrée de son appartement, d'où il le mena à celui de la Reyne. Madame l'Electrice s'y trouva, & toute la Cour prit le chemin de la Tribune qui répond à l'Eglise. Il fallut encore y faire une separation, comme on avoit fait à la Comedie. La Reyne de Portugal avec Madame l'Electrice & les Princesses, se plaça d'un costé, & l'Ambassadeur de l'autre avec Monsieur l'Electeur. L'Ambassadeur qui avoit la main droite.

V ij

## 236 MERCURE

te, fut aussi encensé le premier, & l'on presenta la Patene à son Excellence, avant que de la porter à S. A. E. La Messe finie, Monsieur l'Electeur remena la Reyne à son appartement, & conduisit l'Ambassadeur jusqu'à l'entrée du sien, & peu après les Princes allerent dîner avec son Excellence, & la Reyne mangea ce jour-là & tous les suivans en particulier avec leurs Altessees Electorales.

Sur les quatre heures, l'Ambassadeur ayant esté averti



par le Grand Maistre de la Maison de Monsieur l'Electeur , que ce Prince l'attendoit pour aller entendre l'autre moitié de la Comedie , on alla prendre ce divertissement dans le mesme ordre que l'on avoit déjà observé. La Comedie se termina par un Ballet , où les trois Princes & les trois plus jeunes Princesses danserent. Ils estoient vêtus en Bergers & en Bergeres fort richement & sans masques. La danse finie , ils allerent baiser la main à la Reyne , pour luy témoigner que

cette rejoüissance n'avoit autre but que le divertissement de Sa Majesté. Elle s'en retourna à son Appartement, & l'Ambassadeur après l'y avoir suivie, fut reconduit au sien. Il y soupa le soir comme à l'ordinaire avec les Princes.

Le matin du 4. l'Ambassadeur ne sortit point de son Appartement; les trois Princes s'y trouverent à disné, & à cinq heures le Prince Charles accompagné de toute la Cour alla le prendre pour le conduire à l'Audience de

congé qu'il avoit demandée.

Monfieur l'Electeur l'attendoit ainfi que toutes les autres fois à l'entrée de fon Appartement, d'où il le mena dans fon grand Cabinet avec les honneurs accouftumez. L'Audience eftant finie, S. A. E. tira de fon doigt une Bague d'un gros diamant, qu'elle donna à M<sup>r</sup> l'Ambaffadeur, le priant de le garder, & de fouvenir d'Elle. Monfieur l'Electeur le mena enfuite à l'audience de Madame l'Electrice, qui accompagnée des Princeffes fes

## 240 MERCURE

Filles l'alla recevoir & le conduisit dans la mesme Chambre, où elle l'avoit déjà reçu. Les choses s'y passerent comme les deux autres fois, & après cela Monsieur l'Electeur accompagna le Comte de Villarmayor jusqu'au dernier escalier. Il en descendit quelques degrez, & y demeura jusqu'à ce qu'il vit l'Ambassadeur monté en carosse. Les Princes Frederic & Philippes le conduisirent jusqu'à la portiere, & n'en partirent que quand les chevaux commencerent à marcher. Le

Prince

Prince Charles entra dans le carosse avec l'Ambassadeur ; & se plaça sur le devant comme il avoit fait le jour de l'entrée. On observa les mesmes ceremonies, tant pour le nombre de Carosses, & la Cavalerie, que pour les Gardes du Corps, & les Dragons qui precedoient ou suivoient. Il y eut mesme Correege, & toute la Maison de Monsieur l'Electeur alla conduire l'Ambassadeur jusqu'au mesme lieu où elle l'avoit esté prendre. c'est à dire, à demy-lieuë de la Ville.

*Augst 1687.*

X

## 242 MERCURE

Quand on s'y trouva , M<sup>r</sup> le Comte de Villarmayor mit pied à terre pour entrer dans son Carosse , ce qu'il fit après des complimens reciproques du Prince Charles , qui ne voulut pas rentrer dans celuy où il estoit venu , que le Comte ne fust dans le sien , ny partir qu'il ne l'eust vu s'éloigner. Si tost que l'Ambassadeur approcha de Mannheim , & qu'il en eut decouvert les murailles , il fut salué d'une triple décharge de tout le Canon. Il trouva le Gouverneur hors les Portes de

la Ville, où il le receut à la  
reste de sa Garnison. Comme  
ilestoit déjà nuit, six Pages  
de M<sup>r</sup> l'Electeur ayant cha-  
cun un flambeau de cire blan-  
che à la main, marcherent  
devant l'Ambassadeur jus-  
qu'au Palais qui luy estoit  
preparé. Le mesme Gouver-  
neur luy vint demander le  
mot, & il fut traité comme à  
Heidelberg, durant les qua-  
tre ou cinq jours qu'il sejour-  
na à Manheim, avant que de  
poursuivre sa route vers la  
Hollande, pour s'y embar-  
quer, & accompagner la

X ij

## 244 MER' CURE

Reyne en Portugal.

Vous sçavez, Madame, que depuis quelques années, M<sup>r</sup> le Comte de Konigsmarck est au service des Venitiens, où il a fait voir beaucoup d'expérience, de valeur & de conduite. Le Roy de Suede qui le considere, luy ayant mandé de revenir, le Doge a écrit la Lettre suivante à Sa Majesté Suedoise. Je vous l'envoie dans les mesmes termes qu'on l'a receuë icy de Stocholm traduite en nostre Langue.



*Au tres-illustre & tres-puissant Seigneur, Charles, par la grace de Dieu Roy de Suede, des Gots & Vandales, &c. Se recommande Marc-Antoine Justiniani, par la mesme grace Duc de Venise, qui luy souhaite toute sorte de prosperité.*

*Le General Konigsmarek a fait voir une si belle & si particuliere conduite, & témoigné tant d'experience dans les Campagnes qui se sont faites en Levant, avec des succès heureux & avantageux pour le service*

X iij

## 246 MERCURE

de toute la Chrestienté, que dans le grand dessein que l'on a formé pour la commune utilité du Christianisme, il luy appartient une tres-loüable & tres-considérable part de la gloire que l'on a sujet d'en esperer. Son merite singulier éclate avec tant de force, qu'il en rejallit des rayons sur vostre Majesté, qui a consenty avec tant de generosité à nous ceder un Sujet si remply de grandes qualitez, & si digne d'une haute estime. Nous en recevons un tres-grand secours, dont Elle se prive cependant en sa personne, en nous le laissant

*dans ces presentes conjonctures, favorables pour abattre & aneantir l'insupportable orgueil des barbares Othomans. Comme donc nous avons eu besoin du grand appuy dudit Seigneur Comte, que nous l'avons demandé & obtenu, & que nous en avons ressenty les bons effets plus d'une fois, pour arriver à une fin heureuse & désirée, nous avons cette confiance en V. M. que selon sa haute bonté accoutumée, Elle voudra bien permettre audit Seigneur Comte, comme nous l'en supplions, de continuer dans l'employ qu'il sou-*

## 248 MERCURE

ient avec tant de gloire & tant d'applaudissement. Le zele ardent & divin qui accompagne le courage heroïque de V. M. brillera d'autant plus purement & plus loin, que par ce moyen V. M. marquera combien Elle est touchée de la gloire de Dieu, & des interets de nostre sainte Foy, qu'Elle prend beaucoup plus à cœur, que tout le reste des autres affaires du monde. L'obligation que nous en avons à V. M. sera gravée à jamais dans nostre memoire, pour en conserver un éternel souvenir, & chercher en toutes sortes d'occasions tous les

## **GALANT. 249**

*moyens d'y répondre par les mouvemens d'une extrême & très-intime affection, d'estime & de respect de tout nostre cœur. Sur ce, nous souhaitons à V. M. une santé parfaite qui soit de longue durée, & que tout succède à ses desirs. Donné en nostre Palais Ducal le 17. Mars 1687. Signé, Giovanni-Baptista Niccolosi, Secrétaire.*

Lechoix que le Roy a fait de la Personne de M<sup>r</sup> Morand, pour remplir la place de Premier President au Parlement de Toulouse, a donné

## 250 MERCURE

une si juste prévention pour le merite de ce digne Magistrat, que tous les Ordres de la Ville l'ayant attendu avec impatience, ont fait connoître à son arrivée que la joye de le recevoir estoit aussi grande que sincere. Les Bourgeois prirent les armes au nombre de quatre mille hommes, par l'ordre des Capitouls, sous le commandement de M<sup>r</sup> de Paques-la-Casagnere, l'un d'entre-eux, & marcherent le 13. de Juillet en fort bon ordre, avec leurs équipages portez sur des cha-

riots & par des Mulets, hors de la Porte du Chasteau-Narbonnois. Ils y formerent un Camp à la portée du Canon de la Ville, & sous les Tentes que l'on y dressa se trouverent toutes sortes de rafraîchissemens, avec autant de delicatesse que d'abondance. L'affluence des peuples fut si grande, que M Morand, pour leur donner le loisir de défilier, fut obligé de s'arrester à l'entrée du Gardiage, dans la maison de M Mariotte, Secrétaire des Etats de Languedoc, qui le regala magnifique-

## 252 MERCURE

ment à dîner , ainsi que toute la Noblesse dont il vint accompagné. Sur les six heures du soir , il arriva à la Porte du Chasteau - Narbonnois , ayant toujours marché avec un Cortège de près de deux cens Carrosses des Personnes qualifiées de la Ville , qui estoient allées au devant de luy , & au milieu d'une double haye de Soldats. Les Capitouls revestus de leurs robes rouges , le complimenterent de nouveau à l'entrée de cette Porte , après quoy ils monterent dans son Ca-



rosse, qui fut précédé dans la marche par la Compagnie du Prevost des Marchands, par celle du Guet, & par les Trompettes & les Hautbois de la Ville, au milieu d'une foule incroyable de personnes de toutes sortes de conditions, jusqu'à la maison de M<sup>r</sup> Mariotte, au quartier de S. Estienne, qui avoit esté destinée pour son logement, comme une des plus propres & des plus commodes de la Ville. Cette journée se termina par un Feu d'artifice & par une Illumination de tou-

## 254 MERCURE

re cette maison & du jardin ;  
& après que M<sup>r</sup> Morand eut  
receu pendant les deux jours  
suivans les complimens de  
tous les Ordres & de toutes  
les Communautéz Ecclesia-  
stiques de la Ville, tant Se-  
culieres que Regulieres , le  
Parlement le mit en posses-  
sion de la Charge de Pre-  
mier President, où il se fit  
admirer par sa bonne gra-  
ce , par ses manieres enga-  
geantes & honnestes , & par  
l'éloquence du discours qu'il  
prononça.

Les nouvelles publiques

vous auront appris la mort de Madame la Duchesse de Modene. Elle s'appelloit Laura Martinozzi, & estoit Fille du Comte Jerosme Martinozzi & de Marguerite Mazarin Sœur aînée de feu M<sup>r</sup> le Cardinal Mazarin. Anne Marie Martinozzi Princesse de Conty, Mere de Monsieur le Prince de Conty, cy-devant Prince de la Roche-sur-Yon, estoit sa Sœur. Ces deux Princeses ont mené une vie tres-exemplaire & remplie de pieté. Madame la Duchesse de Modene estoit à Rome où

## 256 MERCURE

elle faisoit bastir un Monastere qu'elle a fondé pour les Religieuses bleuës de l'Annonciade. Elle y est morte le 19 du mois passé, après avoir receus les Sacremens avec toute la resignation qu'on peut attendre d'une personne qui s'estoit toujours attachée uniquement à ce que Dieu vouloit d'elle. On l'a enterrée sans ceremonie en l'Eglise de Saint Charles aux Quatre-Fontaines, ainsi qu'elle l'avoit ordonné par son Testament. Elle avoit épousé en 1655. Alphonse IV. Duc de

• **Modene & de Reggio**, qui mourut le 16. Juillet 1662. la laissant Mere de la Princesse Joseph-Marie d'Est, aujourd'huy Royne d'Angleterre, & de François II. Duc de Modene & de Reggio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, né le 6. Mars 1662. Le 10. de ce mois, M<sup>r</sup> l'Abbé Rizzini, Envoyé extraordinaire de Modene, eut audience du Roy, & presenta à Sa Majesté des Lettres du Duc de Modene, par lesquelles il luy donnoit avis de la mort de cette Duchesse. La Cour en a pris le

*Aoust 1687.*

Y

## 258 MERCURE

deüil. Modene fut érigée en Duché l'an 1452. par l'Empereur Frideric III. en faveur de Borso d'Est, que le Pape Paul II. fit Duc de Ferrare en 1471. Hercule I. son Frere luy succeda , & fut Duc de Ferrare, de Modene, de Reggio, &c. en 1478. Il eut pour Fils Alphonse I. qui estant mort en 1534. laissa Hercule II. Duc de Ferrare & de Modene. Ce dernier épousa Renée de France, Fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne , dont il eut Alphonse II. & estant demeuré veuf,

il épousa une de ses Maistresses appelée Laura Eustochia. De ce mariage sortit un autre Alphonse , Pere de Cesar d'Est, lequel après la mort d'Alphonse II. son Oncle, qui ne laissa point d'Enfans, prétendit heriter de ses Etats, mais le Pape Clement VIII. s'estant rendu Maistre de Ferrare, il se contenta de Modene & de Reggio, par le Traité qui fut fait en 1598. Il mourut en 1628. laissant de Virginie de Medicis Alphonse III. Duc de Modene & de Reggio. Ce dernier mourut

Yij

## 260 MERCURE

en 1634. & fut Pere de François I. né en 1610. auquel il remit les Etats en 1629. pour prendre l'habit de Capucin. François épousa en 1630. Marie, Fille de Rainuce Farnese, Duc de Parme. De ce mariage vint Alphonse IV. qui fut Duc de Modene en 1658. & mourut, comme je l'ay déjà dit, en 1662. Il estoit Pere de François II. aujourd'huy Duc Duc de Modene.

On a eu avis que M<sup>r</sup> le Chevalier de Humières, Bailly, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem ou



de Malthe , y estoit mort le  
18. de l'autre mois Il estoit  
Frere de M<sup>r</sup> le Maréchal de  
Humieres , grand Maistre de  
l'Artillerie. Tout le monde a  
esté surpris de cette mort. Il  
y avoit quelques années qu'il  
estoit incommodé de va-  
peurs. Le 14. de Juillet il se  
sentit une fort grande envie  
de vomir qui continua le 15.  
Le lendemain il alla faire ses  
devotions , & communia au  
Convent des Augustins , ce  
qu'il avoit accoustumé de  
faire deux fois toutes les se-  
maines avec une pieté qui é-

## 262 MERCURE

disoit tous ceux auxquels il donnoit ce bon exemple. Les deux jours suivans il se promena par la Ville à son ordinaire, & le soir du 18. il se coucha, après avoir mangé fort legerement. Un peu après il se sentit la mesme envie de vomir. On appella le Chirurgien qui l'obligea de se promener dans sa Chambre. S'estant senty foible, & ayant dit qu'il ne se trouvoit plus de poux, il tomba mort sur les bras du Chirurgien, qui luy prenoit la main pour l'observer. Il a esté regretté

generalement dans toute l'Isle, & sur tout des Pauvres, auxquels il faisoit distribuer tous les mois deux cens écus. Le Theriaque est un remede si souverain pour les maux de cœur, qu'il est à croire qu'il auroit esté beaucoup soulagé s'il en'eust pris, & mesme qu'on auroit pû luy sauver la vie. Venise pouvoit se vanter autrefois de nous fournir cet admirable remede, mais depuis que M<sup>r</sup> de Rouviere en a fait publiquement à Paris, on a connu qu'il n'y avoit nulle difference entre celuy-

## 264 MERCURE

là , & le Theriaque qu'il distribué. On s'en est si bien trouvé , qu'il a debité en deux années ce qu'il croyoit luy en devoir durer dix ou douze. Ainsi il se prepare à en faire de nouveau.

Je vous ay souvent parlé de M<sup>r</sup> Parisot de S. Laurent , sous-Gouverneur , & Precepteur de Monsieur le Duc de Chartres , & cy-devant Introduceur des Ambassadeurs auprès de Monsieur. Il mourut subitement à Versailles le 3. de ce mois , âgé de soixante & quatre ans. C'estoit un  
homme

## GALANT. 265

homme d'une profonde érudition, ennemy du faste, & aussi modeste qu'il estoit sçavant. Il estoit extrêmement considéré de son Altesse Royale, & fort aimé de tous les honnestes gens qui connoissoient son merite.

Il s'est fait depuis peu un mariage qui merite bien d'entrer dans les nouvelles dont j'ay accoustumé de vous faire part. C'est celui de M<sup>r</sup> le Comte de S. Chamant. Il a épousé Mademoiselle de Chastelus, Fille aînée de M<sup>s</sup> le Comte de Chastelus. Vous

*Aoust 1687.*

Z

## 266 MERCURE

ſçavez, Madame , quelle eſt la Nobleſſe & l'ancienneté de cette Maïſon , dont je vous ay entretenuë en pluſieurs rencontres , & vous n'aurez pas ſans doute oublié ce que je vous en diſ , lors que ce Comte , qui par un privilège particulier accordé à ſes Anceſtres , eſt Chanoine né de l'Egliſe Cathodrale d'Auxerre , ſe trouva avec ce Corps dans le temps qu'il eut l'honneur de recevoir le Roy , qui paſſa par cette Ville il y a quelques années , en faiſant ſon Voyage de Bourgogne.

L'équipage dans lequel il y parut, conserve à cette Maison le souvenir des services importants qu'elle a autrefois rendus au Chapitre d'Auxerre, & à toute la Province. Ce fut le 25. du mois dernier que se celebra ce mariage dans la Paroisse de Chastelus. Mademoiselle de Chastelus estant niepce de M<sup>r</sup> de Barillon, Ambassadeur pour le Roy en Angleterre, & de M<sup>r</sup> l'Evesque de Luçon, ce Prelat en fit la ceremonie. Comme M<sup>r</sup> de Chastelus est Seigneur, non

Zij

## 268 MERCURE

seulement de ce lieu , mais de plusieurs autres de la Province, où son mérite le fait généralement aimer , tous les Habitans des environs voulurent contribuer à la solemnité de ce mariage , & particulièrement ceux de la Ville d'Avallon. Ils se mirent sous les Armes au nombre de quatre cens hommes, & se rendirent au Chasteau de Chastelus, le matin du jour que l'on avoit destiné pour cette ceremonie. Estant arrivez , ils commencerent par une décharge generale , qu'ils rei-



tererent plusieurs fois jusqu'à ce qu'il falut aller à l'Eglise. Ils y conduisirent Mademoiselle de Chastelus dans une double haye, ayant tous pris des rubans de la couleur des Mariez, & continuerent leurs décharges pendant que l'on fit le mariage. Après que la Messe fut finie, toute l'Assemblée se rendit au Chateau au bruit des Tambours, des Fifres & des frequentes decharges de Mousqueterie. On y avoit préparé un magnifique repas, qui fut servy avec toute la propreté ima-

Z iij

## 270 MERCURE

ginable. La Feste fut continuée pendant plusieurs jours avec la mesme magnificence, la Noblesse y estant venue de toutes parts complimenter ces illustres Mariez.

J'ay à vous parler d'Alep, non seulement pour vous dire qu'on y a rendu graces à Dieu de la guerison du Roy, mais pour vous apprendre une chose que vous trouverez fort importante pour nostre Religion. La nouvelle de la Santé rétablie de ce grand Monarque, y ayant esté portée, M<sup>r</sup> Julien de

Marseille , Consul de la Nation François , fit aussi-tost assembler chez luy les François , les Hollandois , & tous ceux qui sont sous la protection de Sa Majesté en ce Pays-là. On exposa le S. Sacrement dans sa Chapelle , & après une grand' Messe solennellement chantée , à laquelle il se trouva , assisté des quatre Ordres des Missionnaires , & qui fut suivie du *Te Deum*. Il regala magnifiquement les plus considérables de cette Assemblée. La Table fut de quarante-six

Z iiij

## 272 MERCURE

Couverts. Il envoya à chaque Ordre des Missionnaires un Bassin de gibier & de volailles , & aux Peres Carmes du poisson , afin que chacun partageast sa joye. Quelques jours après, M<sup>r</sup> Julien ayant trouvé de la disposition à pouvoir unir le Patriarche Grec , celui des Suriens , & l'Evesque des Maronites , que la difference de leur Religion avoit divisee depuis plus d'un siecle, il pria le Pere Deschamps, Superieur des Jesuites, de se joindre à luy pour le dessein qu'il avoit , & les soins & les

instructions de l'un & de l'autre eurent un succès si favorable, qu'ils les obligerent à faire abjuration de leur hereſie. Ainſi s'eſtant tous trouvez chez M<sup>r</sup> le Conſul, ils y entendirent la Meſſe du Perc Deſchamps, qui leur fit enſuite un tres-beau diſcours en Langue Arabe, ſur leur union à la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, à laquelle ils avoient donné leur conſentement. Cela fut ſuivy d'un repas fort ſomptueux. La Feſte fut ſi extraordinaire, tant par la dé-

pense qui fut faite, que par l'Assemblée generale de tous ces Prelats, qu'on ne se souvenoit point d'avoir veus ensemble, que tout le Peuple en estoit dans une extrême surprise, sur tout en considérant que tant de Conversions estoient un effet du zele du Roy, qui cherche par tout la gloire de Dieu, & les avantages de l'Eglise.

M<sup>r</sup> le Marquis de Torcy, Fils aîné de M<sup>r</sup> le Marquis de Croissy Colbert, a esté nommé par le Roy pour aller en Angleterre en qualité

d'Envoyé Extraordinaire ,  
faire des complimens à leurs  
Majestez Britanniques sur la  
mort de Madame la Du-  
chesse de Modene. Ce choix  
fait l'éloge de M<sup>r</sup> de Torcy ,  
& marque que lors qu'on s'a-  
plique, on est capable de bon-  
ne-heure de toutes sortes  
d'emplois.

Les vapeurs estant devenuës  
fort à la mode , ont causé  
depuis peu de temps une a-  
venture assez extraordinaire.  
Une jeune Demoiselle qui  
en estoit fort incommodée ,  
avoit tant d'aversion pour

## 276 MERCURE

les remèdes, qu'elle l'étendit  
jusque sur un Medecin qui  
se vantoit d'en avoir pour la  
guérir. Elle balança long-  
temps pour prendre une me-  
decine qu'il avoit fait prepa-  
rer, & elle ne s'y resolut que  
pour obeïr à ses parens, qui  
la voulant soulager n'eurent  
point d'egard à ses remon-  
trances. Ils l'obligerent en-  
core de consentir à une sai-  
gnée du bras, quoy qu'elle y  
eust beaucoup plus de repu-  
gnance qu'aux remèdes. Ce  
ne fut pas tout. La saignée  
du pied parut nécessaire au



Medecin, & ce fut alors que la Demoiselle ne gardant plus de mesures, prit le dessein de n'épargner rien pour se garantir de son Ordonnance. La peur qu'elle eut de cette saignée luy causa une émotion qui luy donna un peu de fièvre. On le dit le lendemain au medecin, si-tost qu'il entra dans le logis, il monta à la chambre de la Malade qui étoit seule, mais qui n'auroit pas pour cela manqué de secours si elle en eust eu besoin, quelques-uns de ses parens estant dans un cabinet qui donnoit

## 278 MERCURE

dans cette chambre. Le Medecin alla tout droit à son lit, & voulut d'abord ſçavoir ſ'il eſtoit vray qu'elle euſt de la Fièvre. La Demoifelle qui étoit alors dans ſes plus fortes vapeurs, & qui ne ſongeoit qu'à empêcher la Saignée du pied, que le Medecin avoit ordonnée, ſ'abandonna toute au deſir de ſe vanger, de ſorte qu'il ne luy eut pas plûtoſt pris le bras, qu'elle appella du ſecours, & l'accuſa d'avoir voulu ſe ſervir des privileges de la Medecine d'une maniere qui ne devoit pas luy eſtre

permise. Dans le même instant, un homme d'une qualité distinguée entra dans la chambre, & voyant de l'étonnement sur le visage de l'un & de l'autre, il crut plutôt la Malade que le Medecin, qu'il ne traita pas fort civilement. Ces trois personnes animées par trois diverses raisons, firent du bruit. On vint voir ce que c'étoit, & l'on peut dire que l'innocence se vit opprimée. Comme de pareilles aventures se répandent aussi-tôt, & que le plaisir qu'on prend à les raconter fait

## 280 MERCURE

qu'on y ajoute toujours quelque circonstance, il a fallu quelque temps pour démêler et qu'il y avoit de vray dans celle-cy. On a sceu enfin comment la chose s'estoit passée, & ceux qui croyoient avoir sujet de se plaindre, ont fait connoître que l'on avoit lieu de se plaindre d'eux, & ont rendu justice à la verité, en publiant par tout qu'ils avoient esté trompez par de fausses apparences.

Je viens à un article que vous attendez. Le Roy qui fait ses devotions toutes les

fois qu'il arrive une Feste solemnelle, choisit ordinairement ces jours-là pour distribuer les Benefices, afin de ne s'occuper que des choses qui regardent l'Eglise. Ainsi le jour de l'Assomption Sa Majesté nomma M<sup>r</sup> l'Evesque de Montauban à l'Archevesché de Toulouse. Il est Frere de M<sup>r</sup> de Vilacerf, & de M<sup>r</sup> de Saint Poüange.

M<sup>r</sup> l'Evesque de Nismes, à qui le Roy a donné l'Abbaye de Lire, de l'Ordre de S. Benoist, Diocese d'Evreux, vacante par la mort de M<sup>r</sup> le

*Aoust 1687.*

A a

## 282 MERCURE

Commandeur de Gremonville, s'estant démis de son Evêché à cause de son grand âge, il a esté donné à M<sup>r</sup> l'Abbé Flechier, nommé à l'Evêché de Lavaur. Il y a un tres-grand nombre de nouveaux Convertis dans ce Diocèse, & M<sup>r</sup> l'Abbé Flechier, dont tout le monde connoist l'érudition, l'éloquence, & la douceur, est tres-capable d'y bien servir l'Eglise & le Roy.

M<sup>r</sup> de Mailly, Grand Prieur de l'Abbaye de S. Victor, a esté pourveu de l'Evêché de

Lavaur. C'est un homme d'un si grand merite, qu'il a esté élevé aux premieres Charges de son Ordre, dans un âge où il sembloit qu'il eust deu avoir encore besoin de plusieurs années pour acquérir la science de commander. Il est Frere de M<sup>r</sup> le Marquis de Nesle, & de M<sup>r</sup> le Comte de Mailly, dont je vous ay appris le mariage avec Mademoiselle de Sainte Hermine. Je vous ay parlé plusieurs fois de sa Maison.

La Trésorerie de la Sainte Chapelle de Paris a esté don-

A a ij

## 284 MERCURE

née à M<sup>r</sup> l'Abbé Fleuriot ,  
Beau-frere de M<sup>r</sup> le Contrô-  
leur General. C'est un hom-  
me d'une pieté reconnüe.

M<sup>r</sup> l'Abbé de S. Vallier,  
nomme à l'Evesché de Que-  
bec , a eu l'Abbaye de Gi-  
mont, Ordre de Cisteaux,  
Diocese d'Auch. Il estoit Au-  
mônier du Roy , & il s'est  
défait de cette Charge , pour  
travailler au salut des Ames ,  
préferant l'Evesché de Que-  
bec à d'Autres qu'il auroit pu  
obtenir , & qui l'auroient  
mieux accommodé , s'il n'a-  
voit esté enflâmé du pieux



desir de faire connoistre le vray Dieu à des Peuples qui demeurent dans l'erreur, faute de lumieres.

M<sup>r</sup> l'Abé de Lestra, Frere de M<sup>r</sup> de Lestra, Enseigne dans les Gardes du Corps, a esté nommé à l'Abbaye du Mas d'Azil.

Quelques jours auparavant Sa Majesté avoit donné à M<sup>rs</sup> Poisson, de Hoquiquan, Boudin, & Beaulieu, ses quatre premiers Apotiquaires, la somme de quarante-huit mille livres, pour les services qu'ils luy ont rendus pendant

sa Maladie, & pour le zele & l'affiduité qu'ils ont fait paroître en cette occasion.

Depuis vingt années qu'on a cessé de faire des Romans, moins parce que le Public se lassoit de ces sortes d'ouvrages, que parce qu'il se trouvoit peu de Gens d'un genie assez étendu pour en faire, Mademoiselle de Scudery & feu M<sup>r</sup> de la Calprenede ayât esté presque les seuls qui ayent réussi en ce genre d'écrire, on en a fait de plus courts, qui ne contenant qu'une Histoire particuliere, la commén-

çoient & la finissoient dans un fort petit Volume. Quand il y a eu plus d'une Histoire, ce qui est arrivé fort rarement, le Volume n'en a pas esté plus gros. Feu Mademoiselle des Jardins, connue depuis sous le nom de Madame de Villedieu, a fait beaucoup de ces Ouvrages, qui ont assez reussi; mais ceux qui ont eu le plus grand succès, & qu'on peut dire l'avoir eu tout d'une voix, sont *la Princesse de Montpensier*, faite par une Dame de qualité du plus grand esprit, & *la Princesse de Clé-*

## 288 MERCURE

ves , de M<sup>r</sup> de Segrain de  
l'Academie Françoise. Il  
s'en est fait un nouveau , in-  
titulé *Les Malheurs de l'Amour*.  
Je vous l'envoie & ne dou-  
te point qu'après l'avoir leû  
vous ne disiez , que c'est là  
seulement la troisième His-  
toire qui ait mérité un ap-  
plaudissement general. Ce  
qui paroist surprenant, c'est  
que de tous les Ouvrages de  
cette nature qui ont le plus  
réussi , il n'y en a qu'un qui  
soit d'un homme. Tous les  
autres ont esté faits par des  
personnes de vostre sexe.  
Comme

Comme la plupart des Dames ont l'esprit tres-delicat, elles pensent & s'expriment plus finement que les hommes quant elles l'ont juste. C'est ce que Mademoiselle Bernard a fait dans *Les Malheurs de l'Amour*, qu'elle a travaillez avec tout le soin possible. Elle doit les diviser en plusieurs Histoires, & celle qu'elle vient de nous donner a pour titre *Eleonor d'Yvrée*. Il y a une Ville de Scavoye qui porte le nom d'Yvrée, & l'Histoire nous apprend que du temps de l'Empereur Hen-

Aoust 1687.

Bb

## 290 MERCURE

ry II. le Marquis d'Yvrée eut grand part dans les guerres d'Allemagne. On voit dans cette premiere Histoire une vive peinture de deux Amans mal-heureux qui sont obligez de se separer pour toujours, quoy qu'ils ressentent la plus violente passion dont on puisse estre capable. Rien n'est plus touchant, rien n'est écrit avec plus de netteté & plus de justesse: les vrais sentimens que le cœur doit avoir y sont dans leur jour, on ne luy fait sentir que ce qu'il doit naturellement sentir, &

on ne dit que ce qu'il faut dire Enfin c'est un Ouvrage qui paroist tellement finy à des Connoisseurs tres-éclairrez, qu'il y a grande apparence qu'on a employé beaucoup plus de temps à l'accourcir qu'à le faire. C'est un degré de perfection où peu de personnes peuvent atteindre. Il n'y a point de matiere qu'il ne soit aisé d'étendre: mais il est tres-difficile de retrancher & de se tenir dans de justes bornes qui ne laissent jamais rien dire de superflu. Ce Livre se vend chez

B b ij

## 292 MERCURE

le sieur Guerout, Cour neuve  
du Palais, au Dauphin.

Je vous en envoie un autre qu'on peut dire fort ancien & fort nouveau tout ensemble, Ce sont les Remarques de M<sup>r</sup> de Vaugelas sur nostre Langue. Elles ont toujours paru fort utiles pour apprendre à parler correctement, & le grand nombre d'Editions qu'on en a faites depuis plus de quarante ans en est une grande marque. Il est certain qu'on doit à M<sup>r</sup> de Vaugelas la netteté avec laquelle on écrit présente-



ment : mais comme il a eu des opinions particulieres & que depuis le temps qu'il a donné ces Remarques , plusieurs façons de parler qui estoient alors autorisées par l'usage, ont commencé à vieillir, quantité de Gens ont demandé ce qu'on pouvoit rejeter ou suivre. C'est ce qui a engagé M<sup>r</sup> Corneille à faire des Notes qu'on a imprimées avec ces remarques. Je ne vous en diray rien , sinon qu'il ne les a faites qu'après avoir consulté ceux qui connoissent le mieux toutes

Bb iij

## 294 MERCURE

les finesses de nostre Langue.  
Le sieur Girard, Libraire au  
Palais, commence à les debi-  
ter en deux Volumes.

Comme l'on s'attache de  
plus en plus à tout ce qui peut  
perfectionner la Langue Fran-  
çoise, M<sup>r</sup> Hindret vient de  
donner au Public un Livre  
qui contient *l'Art de la bien  
prononcer*. Il n'est pas utile  
seulement aux Precepteurs &  
aux Gouverneurs qui ont de  
jeunes enfans sous leur con-  
duite, mais encore à beau-  
coup de Gens, qui ne pou-  
vant assez distinguer l'usage,

trouveront moyen de se garantir de plusieurs mauvaises prononciations par la lecture de cette Methode. Elle est exacte , & outre les Regles qui apprennent à bien prononcer les lettres & les syllabes, elle fait connoître la difference des syllabes longues & breves. Ce qu'il faut observer dans la prononciation des consonnes finales.

Peu de personnes ont trouvé le sens des deux dernières Enigmes du mois de Juillet. La premiere qui estoit

*L'Original* , a esté expliquée

*Eb iij*

## 296 MERCURE

par M<sup>r</sup> de Lavour, Medecin  
de Perigueux , le Seigneur de  
la Chastiniere, le Bon-Cœur  
de Ville-Franche en Beaujo-  
lois, Loullette sa Sœur, & l'In-  
fante au vray merite de la rue  
Baillet. La seconde avoit esté  
faite sur le *Ricochet*, & ce mot  
a esté trouvé par M<sup>rs</sup> Millet,  
de la rue Bourlabé , Codron,  
d'Abbeville , Bailly Peintre  
rue Beurrepaire , l'Aspirant  
aux bounes graces de l'ai-  
mable Chenette & Tamiris-  
te de la rue de la Cerifaye.  
M<sup>r</sup> Merville Avocat au Par-  
lement à expliqué l'une &  
l'autre.

Je vous en envoie deux  
nouvelles, dont j'ignore les  
Auteurs.

ENIGME.

**M**ON nom connu par tout oc-  
cupe l'Orateur  
Avec les plus grands Roys j'ay place  
dans l'Histoire,  
Je ne crains point du temps le fu-  
neſte malheur.  
L'on me verra toujourn au Temple de  
memoire.

**S**  
Toujours dans l'action, toujours dans  
le bonheur,  
J'entre dans les Combats & j'aide à  
la Victoire,  
Je forme le Heros, je regne dans ſon  
Cœur,

## 298 MERCURE

*Et partage avec luy la Couronne &  
la gloire.*

**S**

*Mais parmy tant d'honneur mon  
plus illustre rang,  
Est celui que je tiens d'un fameux  
Conquerant,  
Ce n'est point de Cesar ny du Grand  
Alexandre,  
C'est d'un Roy redouté dont les faits  
inouïs  
Convainquent l'Univers qu'il peut  
tout entreprendre,  
On ne peut s'y tromper, c'est l'Aug-  
uste Louis.*

### AUTRE ENIGME.

**D***Epuis long-temps on adouté  
Si j'ettois ou mâle ou femelle.  
Je mets bien des gens en cervelle.  
Dont j'accrois le desir par ma dif-  
ficulté.*







## GALANT. 299

*Le voile augmente ma beauté ,  
Et pourvu que je sois fidelle  
Je tire mon estat de mon obscurité.*

Voicy une seconde Chan-  
son dont apparemment vous  
serez contente.

### AIR NOUVEAU.

**I**RIS n'est plus , mon Iris m'est  
ravie.

*Iris n'est plus , le puis-je prononcer ,*

*Sans mourir y puis-je penser ,*

*Iris n'est plus , mon Iris m'est ravie ,*

*Quoy donc ce qui faisoit mes plus  
tendres amours ,*

*Ce que je voyois tous les jours*

*Je ne le verray de ma vie ,*

*Iris n'est plus , mon Iris m'est ravie.*

## 300 MERCURE

Ma Lettre du mois passé finit par les nouvelles de Hongrie, & je vous marquois que toutes les Lettres qui étoient venuës de Vienne par le dernier Ordinaire de ce mois - là , disoient qu'Essek estoit formellement assiégué. Je vous fis voir que cela ne pouvoit estre , & que les mesmes Lettres qui l'assuroient estoient remplies de circonstances qui empeschoient de le croire. Les nouvelles suivantes firent connoistre que je ne m'estois pas trompé. Voicy ce qu'on a sceu depuis

## GALANT 301

ce temps-là. La Drave que l'Armée Imperiale avoit passée avoit donné lieu à cette nouvelle, & comme on écrit plus viste que l'on n'agit, on avoit mandé ce Siege, mais on ne sçavoit pas encore combien le passage de la Drave avoit affoibly les Chrétiens, quoy que les Ennemis n'eussent point contribué à cette perte. Il avoit fallu faire dix huit Ponts sur des Mairais qui estoient presque inondez, accommoder des chemins entierement rompus par les eaux, & par les pluyes, &

## 302 MERCURE

marcher souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture, sans avoir ny linge ny habits secs à changer, à cause que presque tout le bagage estoit mouillé, & mesme fort endomagé. Ce n'est pas là seulement ce qui avoit affoibly l'Armée. La Cavalerie avoit manqué de fourages, n'ayant eu pour la nourriture des chevaux, que les herbages de ces Marais inondez. Il falloit qu'elle en eust peu, car on ne voit pas comment les herbages peuvent paroistre par dessus l'inondation, & s'ils y paroif-

sent , il est mal-aisé de s'en  
servir , si ce n'est de ceux qui  
sont sur les bords , ce qui est  
tres-peu de chose , & que l'on  
ne peut tirer de l'eau sans re-  
cevoir de grandes incom-  
moditez. La Cavalerie ne  
souffrit pas seule. Toutes les  
Troupes furent incommo-  
dées , parce qu'elles furent  
reduites à boire des eaux  
croupissantes , & cela causa  
quantité de maladies dont  
plusieurs moururent. Après  
qu'on eut fait passer toute  
l'Armée , on résolut d'atta-  
quer Vvalpo , mais cette en-

treprise ne reüssit pas , les Troupes estoient trop fatiguées , & le General Heusler qui commandoit celles qui estoient destinées à cette attaque fut blessé à la jambe. La résistance de cette Place qui n'est pas forte , rebuta les Troupes & fit craindre pour les suites. L'Armée Imperiale & celle de Baviere continuerent leur marche , & se posterent à une lieuë & demie des Ennemis entre Vvalpo & Essck , ayant un grand bois à la droite, & un Marais avec la Drave à la gauche.

## GALANT: 305

Les Lettres de Vienne portent que ce Poste estoit avantageux. Cependant il estoit entre deux Villes Ennemies, & les Troupes en avançant les mettoient derriere elles, ce qui ne paroist pas un avantage. Les Turcs avoient la riviere à leur droite, & un bois à leur gauche, on ne sçavoit point l'état de leur Armée, & il semble qu'on ne doit point s'aprocher si près d'un ennemy, & sur tout dans son Pays sans avoir sceu l'état de ses forces, on s'avança vers

*Augst 1687.*

Cc

## 206 MERCURE

Essek, & Monsieur l'Electeur de Baviere qui commandoit l'Avant-garde, obligea deux mille Chevaux qu'il trouva à la teste d'un d'éfilé, de reculer. On continua la marche, & Monsieur le Prince Charles de Lorraine commanda l'Avant-garde à son tour. Il falloit traverser un bois que les Troupes ne pouvoient passer que par des routes étroites, & en rompant leurs rangs. Les Croates eurent ordre de les abattre. Le travail fut rude, & dura toute la nuit, pendant laquelle les Ennemis firent un



si grand feu , qu'il y eut deux cens de ces Croates tuez , & quantité de blessez. Les Troupes acheverent de traverser le bois en ordre de bataille , & avancerent jusqu'à un terrain où l'Armée campa sur deux Lignes. Elle fit quelques retranchemens , & s'avança vers la premiere Ligne des retranchemens des Turcs , qui avoient douze cens pas de front. Cette Ligne estoit fortifiée d'un double fossé fort large , & profond d'une pique , avec deux rangs de palissades terrassées , & cinquante pieces

## 308 MERCURE

de Canon. Il y eut des escarmouches continuelles, & les Imperiaux perdirent deux cens Heyduques quis'estoient trop avancez. Trois Regimens les plus exposez essuyèrent un si grand feu de Canon, qu'il y eut trois cens Cavaliers & quatre cens Fantassins tuez, sans compter les Officiers. Il est mesme à croïre qu'il y en eut davantage; mais je m'en rapporte aux Lettres de Vienne. Ce qui peut persuader que la perte peut avoir esté plus grande, c'est que les Turcs avoient applany toutes

les hauteurs, ainsi que le Bois qui couvroit les Imperiaux; ce qui les laissoit exposez de toutes parts au feu de la Mousqueterie & du Canon. On se mit en bataille le jour suivant à demy-lieuë des Infidelles, & l'on fit tous les mouvemens qui pouvoient les attirer au combat, mais ils furent inutiles. On ne jugea pas à propos de les attaquer dans leur Camp, il n'y avoit pas de vray-semblance à cela; & comme les muitions & les fourages commençoient à manquer, on crut qu'on de-

## 310 MERCURE

voit se retirer après avoir es-  
fuyé pendant vingt-quatre  
heures le feu continuel du  
Canon & de la Mousqueterie  
des Ennemis, & mesme de la  
Forteresse d'Essek, qui tua  
plus de six cens hommes. Si  
l'on met ensemble le nombre  
de tous ces morts, on verra  
qu'il a esté fort grand, &  
qu'on a fatigué, & exposé  
l'Armée, sans qu'on deust  
avoir le moindre sujet de  
croire qu'on attireroit les  
Turcs au combat. Ils estoient  
asseurez qu'il estoit presque  
impossible de les forcer, &

## GALANT. 311

devoient se laisser attaquer, puis qu'il sembloit qu'après avoir fait tant de chemin, on avoit entièrement resolu de les combattre. D'ailleurs ils voyoient que leurs Ennemis laissoient couler le plus beau temps de la Campagne, en passant & repassant tant de rivières & des chemins fort peu praticables, & mesme qu'ils s'affoiblissoient par toutes les choses que je viens de vous marquer. Il y a plus. Ils reprenoient par là une supériorité qu'ils avoient perdue, & donnoient lieu à leurs

## 312 MERCURE

Troupes de se remettre de la frayeur qu'elles avoient eue pendant plusieurs Campagnes, puis qu'elles voyoient l'Armée Imperiale qui se retiroit sans avoir osé les attaquer. Le bruit se répandit alors dans l'Armée Chrestienne, que le passage de la Drave avoit esté fait contre l'avis du Prince Charles. Ce n'est point à moy d'approfondir cette circonstance, mais il est constant que ce passage n'a pas esté approuvé de tous ceux qui sont consommés dans le métier de la Guerre, par toutes les rai-

les

sons

sons qui sont répandues dans  
cette Relation , & que je ne  
repete point. Cependant  
comme rien n'est si incertain  
que le sort des Armes , l'éve-  
nement justifie quelquefois  
les entreprises les plus tème-  
raires, & qui sont faites le plus  
à contre-temps. Quelquefois  
même on tire avantage d'un  
malheur lors qu'on a l'adresse  
de s'en servir. C'est ce que  
vient de faire le Prince Char-  
les , & dont je vous parleray ,  
après vous avoir dit que la  
retraite en repassant la Drave,  
fut faite en bon ordre , &

*Anst 1687.*

**Dd**

## 314 MERCURE

que Monsieur l'Electeur de Baviere marqua beaucoup d'intrepidité en cette occasion, s'étant exposé pour empêcher une Garde d'estre battue.

Les Imperiaux ayant repassé la Drave , on commença à examiner ce qu'ils pouroient faire le reste de la Campagne, & chacun estoit attentif sur les suites. La situation des affaires des Turcs estoit avantageuse ; leurs Troupes grossissoient tous les jours ; elles n'étoient point fatiguées ; elles n'avoient fait aucune

b Q



porte : la campagne estoit  
 fort avancée , & ils estoient  
 pour ainsi dire , assurez de  
 vaincre en regardant faire les  
 Chrestiens , ou du moins de  
 les empêcher d'avoir le  
 moindre avantage sur eux.  
 Vray semblablement il ne  
 devoit plus s'agir que de  
 quelque Siege , puisque les  
 Imperiaux s'en estoient re-  
 tournez sans avoir pû enga-  
 ger les Turcs au Combat.  
 Si ces premiers eussent fait  
 un Siege , les Turcs n'avoient  
 qu'à les laisser affoiblir pen-  
 dant tout le temps qu'ils au-

D d ij

## 316 MERCURE

roient cru à propos devant la place assigée, les harceler de leur costé randis que les sorties de la place les auroient incommodéz , & donner ensuite dans l'un de leurs quartiers avec toute leur Armée, il n'y a presque point d'exemple qu'une Place ait manqué à estre secouruë , quand une Armée entiere, a donné dans l'un des quartiers des Assiegeans. Le seul remede qu'ils eussent eu pour empêcher ce malheur, estoit de quitter leurs lignes pour offrir la bataille, mais il faut pour

cela qu'une Place soit aussi pressée, & aussi ouverte qu'elle l'estoit Bude, & qu'une Armée soit aussi foible & aussi fatiguée que l'estoit l'année dernière, celle des Turcs à cause de ses longues traites, L'état des Troupes estoit tout différent cette année, & ce que les Imperiaux auroient souffert devant une Place joint aux pertes qu'ils avoient faites en passant, & repassant la Drave, les auroit rendus beaucoup inférieurs aux Turcs. Le Prince Charles prevoyant toutes ces dangereuses suites

## 318. MERCURE

de la Campagne, s'il entre-  
prenoit un Siege, resolut en  
Capitaine plein de cœur &  
habile dans l'Art de la guer-  
re, de faire paroistre aux  
Tutes une frayeur qu'il n'a-  
voit pas, en sorte que leur fai-  
sant voir qu'il leur seroit aisé  
de le battre, il pût les engager  
malgré eux-mêmes, & malgré  
leur resolution & leurs pro-  
pres interests, à le venir atta-  
quer dans la pensée que la moi-  
tié de ses Troupes feroit desjà  
trop avancée pour le pouvoir  
secourir. Ce Prince ayant  
fait tous les mouvemens ne-  
cessaires pour persuader tou-

tes ces choses aux Turcs, & mesme qu'il estoit brouillé avec M<sup>r</sup> l'Electeur de Baviere, ils tinrent conseil de guerre, ainsi qu'on la sceu depuis par les Prisonniers, & les Bachas l'ayant emporté à la pluralité des voix contre le Grand Visir, il fut resolu que l'on iroit attaquer les Imperiaux.

Cette resolution ayant esté prise, les Turcs passerent la Drave sous le commandement du Grand Visir, & de sept Bachas, qui devoient attaquer les Imperiaux par sept endroits differens, & quel-

Des iij

## 320 MERCURE

ques Relations, portent qu'ils le firent. On dit que le nombre de leurs Troupes destinées pour ces attaques, estoit de cinquante mille hommes. Ils se saisirent d'abord de Darda qu'ils trouverent abandonné, & démoly. Ils y firent des retranchemens, & firent remplir le Pont d'Essek de fascines, pour faire passer leur Artillerie. Le Prince Charles, après avoir jetté des Troupes & des munitions dans Ziclos, dans Cinq Eglises, & dans les autres Places les plus exposées, fit les mouvemens & les détachemens qu'il crut ne-

cessaires pour attirer les Turcs à un Combat general. Monsieur l'Electeur de Bayere en avoit un considerable. Il y en eut encore d'autres, de sorte que ce Prince parut extrêmement affoibly ; ce qui donna lieu au Grand Visir de croire qu'il ne pouvoit pas avoir trente mille hommes. Ce Ministre sortit alors de ses retranchemens, & le combat commença par des escarmouches qui durerent cinq heures, selon le rapport de quelques-uns, avant que le combat s'échauffast ; le Prince

## 322 MERCURE

Charles faisant toujours faire des mouvemens qui engageoient à croire qu'il vouloit demeurer sur la défensive. Le Corps que commandoit Monsieur l'Electeur de Baviere fut le premier attaqué. Ce Prince fit paroistre beaucoup de valeur, il fut blessé à la main, & reçut quelques coups dans ses habits. Le Prince Charles le fit soutenir par le Prince de Commercy avec quatre Regimens. Il poussa les Ennemis, & les mit en desordre. Les détachemens qu'on avoit faits



pour paroître plus foibles, revinrent, comme il avoit esté concerté, & prirent les Turcs en flanc, de sorte que se voyant poussez de tous côtez, & reconnoissant qu'ils avoit mal pris leurs mesures, & qu'ils estoient tombez dans les pieges qu'on leur avoit tendus, ils prirent une telle épouvante, que non seulement ils cederent le champ de Bataille, & laisserent tout leur Canon, que l'on dit monter à cent piéces, mais que fuyant beaucoup au delà, ils abandonnerent tout leur Bagage, leur

## 324 MERCURE

Caisse militaire, remplie, à ce qu'on assure, de 600000. écus, ayant esté prise par M<sup>r</sup> l'Electeur de Baviere, qui a, dit-on, distribué cet argent à ses Troupes. Plusieurs se jetterent dans l'eau, dont il y eut une partie de noyez. Je ne vous en diray point le nombre, non plus que de ceux qui ont esté tuez. Il est à présumer qu'il y en a eu beaucoup dans une déroute si generale. Peut-estre y en a-t-il plus que l'on ne dit, peut-estre moins; mais il est impossible que dans ce qu'on écrit pendant qu'on poursuit ennemis. & dans

la chaleur du combat, on ait  
sceu le nombre des Morts  
pour le mander, puis qu'il  
faut plus d'un mois pour le  
sçavoir à peu près, & qu'on  
ne le sçait jamais bien juste.  
Je vous diray pourtant que les  
Relations portent qu'il y en  
a huit ou dix mille, & autant  
de noyez, & cinq cens ou  
mille Imperiaux tuez. Si le  
combat a duré douze heures,  
comme on le mande, il faut  
que les Turcs se soient défen-  
dus pendant tout ce temps-là,  
& je laisse à juger à ceux qui  
voudront parler de bonne  
foy, & avec vray-semblance,

Si la Victoire a pu coûter si peu aux Impériaux. M<sup>r</sup> le Prince de Comércy a esté blessé à la poitrine d'une espee de lance, mais on dit que le coup n'est pas dangereux. M<sup>r</sup> le Comte de Ligneville, Major de son Regiment, a esté tué, & le Comte de Zinzindorf, Fils du feu President des Finances a eu la jambe emportée d'un coup de Canon. Les Regimens de Savoye & de Commercys ont esté défaits, par six mille Janissaires d'élite. On estoit encore à la poursuite des Fuyards quand cette nouvelle est par-

tie du Champs de Bataille, & le Prince Charles de Lorraine avoit détaché un grand Corps de Croates pour rompre les Ponts que les Turcs avoient faits sur la Drave. M<sup>le</sup> le Prince Eugene de Savoye a apporté. cette nouvelle à l'Empereur, qui n'est pour ainsi dire, que le premier avis de la Victoire. Ainsi l'Empereur mesme n'en sçavoit pas encore le détail quand le Courier extraordinaire est party pour France. Lors que les Lettres des Particuliers, qui estoient en divers endroits de l'Armée, seront venues, on en

## 228 MERCURE

ſçaura beaucoup davantage,  
& ce n'eſt meſme jamais que  
par là, & qu'après beaucoup  
de temps qu'on peut démeſſer  
la verité.

Je vous parle, & vous dois  
parler encore tant de fois de  
la Hongrie tant que durera la  
Guerre, que je croy que vous  
ne ſerez pas fâchée de con-  
noiſtre la ſituation des lieux  
dont je vous entretiens ſi  
ſouvent. Ainſi je vous avertis  
que le Pere Coronelli, Coſ-  
mographe de la Republique  
de Veniſe, qui a fait les beaux  
Globes que M<sup>r</sup> le Cardinal  
d'Eſtrées a donnez au Roy, a

fait une Carte de ce Royaume, divisée en Haute & en Basse Hongrie, avec l'Esclavonie, subdivisées en leurs Comtez. Le mesme Pere en a fait une en quatre feuilles, beaucoup plus ample, & remplie de Remarques curieuses. Il a fait aussi la Route maritime de Brest à Siam, avec la Carte de ce Royaume-là. Le tout se trouve chez le Sieur Nolin, rue Saint Jacques, à l'Enseigne de la Place des Victoires.

Il ne me reste ny place ny temps pour vous mander les

Aoust 1687.

Ec

## 330 MERCURE

grandes Victoires qu'on assure que les Venitiens ont remportées, je les remets au mois prochain; mais aussi je ne vous en parleray qu'avec toutes les circonstances dont je ne pourrois vous apprendre à present qu'une partie.

Le Roy vient de donner en faveur du Grand Conseil la Declaration que vous allez lire.

**L**OVIS par la grace de Dieu  
Roy de France & de Navarre;  
A tous ceux qui ces presentes Lettres  
verront, Salut. Les Roys nos Pre-  
decesseurs ont restraint par leurs



*Edits & Declarations la frequency des évocations qui trouble l'ordre des Jurisdictions, & cause des frais infinis aux parties, & ont ordonné que dans les cas auxquels il seroit trouvé juste de les accorder, le renvoy des procès fût fait aux Parlements les plus proches de ceux dont ils seroient évoquez, sans qu'il y ait esté fait mention de nostre Grand Conseil, ny qu'il ait esté compris à cet égard au nombre des Parlements, à cause seulement qu'estant ordonné par iceux que les évocations ne pourroient estre accordées que sur les avis de cette Compagnie, il eust esté à craindre que les Officiers d'icelle estant flattez de l'esperance que les procès évoquez du Parlement de Paris, & autres plus proches, leur pourroient estre renvoyez, ne fussent in-*

Ec ij

duits à faciliter par leurs Avis, les évocations qui seroient demandées. Mais cette raison ne subsistant plus depuis que le Grand Conseil a cessé de connoître des évocations, & qu'elles ont esté renvoyées à nostre Conseil Privé pour y estre examinées & iugées au Rapport des Maistres des Requestes de l'Hostel; Et d'ailleurs ayant par nostre Ordonnance du mois d'Aoust 1669. ordonné que les procès évoquez de nostre grand Conseil seroient renvoyez en nostre Parlement de Paris, si ce n'estoit qu'il fust valablement excepté, il y a pareille raison de renvoyer en nostre grand Conseil, quand aussi il ne sera pas valablement excepté, ceux qui seront évoqués de nostre Parlement de Paris, d'autant plus que la jurisprudence, & les Juges de ces lieux

Compagnies sont assez conformes, que les parties ne changeant point de lieu ny leurs demeures, & pouvant se servir des mesmes Avocats & Conseils; ne seront point distraits du soin de leurs familles & de leurs autres affaires; qu'elles souffriront moins de fatigues & de frais que si elles estoient obligés d'aller playder en des Parlements éloignez. A ces Causes, desirant pourvoir au repos de nos sujets, & retrancher par tous moyens les longueurs & les frais des procès. NOVS, en interpretant en tant que besoin seroit nostre Ordonnance du mois d'Aoust 1669. Avons par ces presentes signées de nostre main, dit, déclaré, statué & ordonné; Disons, déclarons, statuons, ordonnons, voulons, & nous plaist, que les procès qui

# 334 MERCURE

seront évoqués de nostre Parlement de Paris, & ceux des autres plus proches, quand celuy de Paris sera valablement excepté, puissent estre renvoyés en nostre grand Conseil en la mesme maniere qu'il est ordonné à l'égard des Parlements. Si donnons en mandement à nostre trescher & feal Chancelier de France le Sieur de Boucherat, ces presentes il fasse lire, publier le seau tenant, & icelles registrer és Registres de la grande Chancellerie de France, & à nos amez & feaux les gens de nostre grand Conseil, qu'icelles ils fassent lire, publier & registrer, garder & observer selon leur forme & teneur; En témoin dequoy, Nous avons fait mettre le scel à cescites presentes. Donné à Versailles le quatorzième Aoust mil six cens

A

*quatre-vingt-sept, & de nostre regne  
le quarante - cinquième; Signé,  
Louis, & sur le replis, Par le Roy,  
Colbert. Et scellé du grand sceau  
de cire jaune.*

Cette Declaration ayant  
esté donnée, le Grand Conseil  
députa deux Presidens & huit  
Conseillers, pour remercier  
Sa Majesté. M. Barantin estant  
l'ancien des deux Semestres,  
porta la parole, & luy parla  
en ces termes:

**SIRE,**

*Vostre Grand Conseil impor-  
tuneroit souvent Vostre Majesté,  
s'il le remercioit toutes les fois*

## 336 MERCURE

qu'il en reçoit des faveurs par un effet de vos liberalitez. Pour comble de graces, V. Majesté le met aujourd'huy en estat de partager avec ses Parlemens les affaires évoquées. Sire, tout penetrez de respect & de reconnoissance, nous conservons dans nos cœurs le souvenir de tant de biensfaits, & nous venons protester à V. M. qu'ils nous seront autant de nouveaux motifs de redoubler nostre attachement à son service, & l'ardeur de nostre zele dans les fonctions de nos Charges.

Le Roy répondit, Qu'il avoit esté fort aise de trouver

cette

cette occasion pour leur donner des marques de son estime & de son affection ; qu'ils rendoient la justice d'une maniere qui ne laissoit rien à desirer ; qu'ils n'avoient qu'à continuër ; que l'application qu'ils y donnoient l'engageoit à leur faire sentir l'estime & l'affection qu'il avoit pour leur Compagnie , & qu'ils n'en pouvoient douter , après ce qu'il venoit de faire pour eux.

Je viens d'apprendre que le Navire nommé le Coche, appartenant à la Compagnie des Indes Orientales , &c.  
 1<sup>er</sup> Août 1687. F f

## 338 MERCURE

commandé par M<sup>r</sup> du Hautmenil, est arrivé près du Fort Louis, il vient de la Coste de Coromandel, il avoit avant d'en partir esté à Tenasserim qui appartient au Roy de Siam. Il raporte que ce Monarque s'est défait de tous les Macassars Mahometans, & mesme de leur Prince, dont il envoie deux Enfans en France pour estre instruits dans la foy Catholique par les Missionnaires Etrangers. Il adjoute que M<sup>r</sup> Constance a esté fait grand Barcalon du Royaume de Siam, celui qui



possédoit cy-devant cette  
premiere Charge de l'Etat  
estant Macassar. La Cargai-  
son du Navire de M<sup>r</sup> du  
Hautmenil se monte à cinq  
cens mille écus.

Je vous parleray le mois  
prochain de ce qui s'est fait  
à l'Academie, le jour de la  
Feste de Saint Louis, & suis,  
Madame, vostre, &c.

*A Paris, ce 31. Aoust 1687.*

De l'Imprimerie de C. Guillery.

*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1663. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNKQUERS, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, **MERCURE GALANT**, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1663. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur Davizé a cédé son droit du present Pri. ilege à Michel Guerout Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux.

















